

É L O G E

F U N È B R E

D U C O M T E D ' E N N E R Y ,

E T

R É F O R M E J U D I C I A I R E

A S A I N T - D O M I N G U E .

É L O G E

F U N È B R E

D U C O M T E D ' E N N E R Y ,

E T

R É F O R M E J U D I C I A I R E

A S A I N T - D O M I N G U E .

É L O G E
F U N È B R E
D U C O M T E D ' E N N E R Y ,
E T

RÉFORME JUDICIAIRE



S A I N T - D O M I N G U E .

Si, dans le tourbillon qui emporte actuellement l'Europe commerçante, la France perdoit de vue ses Colonies, elle feroit l'esclave de l'Angleterre.

A V E R T I S S E M E N T .

CET Ouvrage est composé de deux parties, qui, quoique détachées, et en quelque sorte étrangères, ont néanmoins des traits communs qui les rapprochent, ainsi qu'on pourra s'en convaincre particulièrement à la lecture de leurs notes respectives.

La première partie contient, comme on le voit, l'Eloge funèbre du Comte d'Ennery;

& la seconde n'est pas seulement un projet de réformation, mais une véritable Réforme déjà exécutée à Saint-Domingue, dans l'administration de la Justice.

ÉLOGE FUNÈBRE

DU COMTE

D'ENNERY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

*L*ORSQU'ON prononce en public l'éloge funèbre d'un homme qui a eu de la célébrité, cet éloge, dans ce moment, n'est qu'un tissu des traits les plus saillans de sa vie, susceptibles, par leur nature, et l'arrangement qu'on donne à leur récit, de ces grandes images et de ce ton harmonieux que prescrit l'éloquence : mais lorsque l'éloge, une fois prononcé publiquement, se trouve ensuite soumis à la lecture, par l'impression ; un éloge funèbre alors, est en général composé de deux parties : la première, purement oratoire, ainsi qu'on vient de le dire, doit être précise, et lue sans interruption, lorsque la seconde, destinée à des notes historiques, admet des longueurs de détails qui ne peuvent être incorporées dans la première.

D'un autre côté, un éloge funèbre ne doit pas être borné aux seules actions de l'homme célèbre qu'on veut honorer ; il doit contenir encore toutes les vérités importantes qui tiennent au sujet, et qui en sont, en

quelque sorte , le développement ; autrement , le grand but d'utilité publique que l'on se propose dans l'éloge des morts illustres , seroit totalement manqué. Telle est la marche qui a été suivie dans l'Eloge funèbre du Comte d'Ennery.

ÉLOGE FUNÈBRE

*DE Messire VICTOR - THÉRESE CHARPENTIER
D'ENNERY, Comte du Saint-Empire, Marquis
D'ENNERY, Lieutenant-Général des Armées du
Roi, Grand' Croix de l'Ordre Royal et Militaire de
Saint-Louis, ancien Gouverneur-Lieutenant-Général
des Isles Françaises du Vent de l'Amérique, Ins-
pecteur d'Infanterie, Directeur-Général des Trou-
pes, Fortifications, Artillerie et Milices de toutes
les Colonies, Gouverneur-Lieutenant-Général des
Isles Françaises sous le Vent de l'Amérique ;
prononcé DE L'ORDRE DU ROI, dans la Séance
publique du Conseil-Supérieur de Saint-Domingue,
le 2 Avril 1788.*

Par Messire GUILLAUME-PIERRE-FRANÇOIS DELAMAR-
DELLE, Conseiller d'Etat & Procureur-Général de Sa
Majesté au même Conseil.

M E S S I E U R S ,

LE Roi m'ordonne de faire dans ce moment l'éloge fu-
nèbre du Comte d'Ennery. Si la vanité & l'orgueil ont in-
troduit jusques dans les temples des panégyriques outrés
de l'homme puissant, qui souvent accusent de bassesse ceux
qui osent les prononcer ; si des sociétés de gens de lettres,
dans la vue d'encourager la vertu, ont, en quelque sorte,
tiré de la tombe des citoyens utiles, pour leur donner
une nouvelle vie par un éloge public, jamais on n'a vu

de Monarque François prononcer, par l'organe du Magistrat qui le représente intimement, l'éloge funèbre d'un de ses sujets, dans le sanctuaire de la Justice & des Loix. La solennité de ce jour est donc unique dans nos annales.

Je ne profanerais point le lieu saint où je parle, je dirai la vérité ; mon Roi la desire, & veut l'entendre ! La Colonie l'attend avec empressement, & c'est, Messieurs, un tribut que je paie à votre droiture & à vos mœurs. Si, malgré mes sermens, j'avois le malheur de m'en écarter, paroissez, ombre menaçante d'un homme qui, pendant sa vie, sacrifia tout à la vérité ; étouffez ma voix, & dédaignant des expressions rampantes, faites-moi rougir d'un discours aussi indigne du Ministère que je remplis, qu'il seroit outrageant pour celui-là même qui, par la hauteur de ses sentimens, repoussa toujours l'adulation avec mépris.

Puisse ce poison dangereux disparaître de la surface du globe ; ou, si la nature de l'homme n'est qu'un tissu de lumières & de ténèbres, de sensibilité & d'insouciance, de grandeur & de foiblesse, que l'éloge soit en réserve pour les vertus publiques, lorsque la louange, abandonnée aux âmes communes & vicieuses, continuera d'en alimenter la bassesse & l'orgueil.

Le Comte d'Ennery peut être considéré sous deux rapports essentiels : comme Guerrier, comme Administrateur. La nature, en le formant, lui donna un corps robuste, une haute stature, une âme forte, un caractère véhément. S'il étoit né dans les siècles de la Chevalerie Française, on l'eût vu, comme les Tancrède & les Baudouin, les épaules couvertes d'un large baudrier, parcourir l'univers pour se créer un empire. Son âme ardente pour tout ce qui porte l'empreinte du grand, eût affronté tous les périls, eût franchi tous les obstacles ; & les peuples, entraînés par ce charme secret, inhérent aux grands hommes, en rendant hommage à sa supériorité, eussent, dans leur égal, reconnu leur maître.

Un homme d'une pareille trempe ne pouvoit qu'embrasser la profession des armes ; aussi le Comte d'Ennery entra-t-il, dès l'âge le plus tendre, dans un Corps dont la destination glorieuse est particulièrement de combattre sous les yeux de nos Rois, lorsqu'en pleine paix il veille à la garde de leurs personnes, plutôt parce que la dignité du trône l'exige, que par une nécessité que le François, idolâtre de ses souverains, regarderoit comme un outrage (1).

Une guerre trop légèrement entreprise, où l'on vit une femme, avec le caractère d'un grand homme, défendre en héros ses Etats envahis, & dissipant l'orage qui grondoit sur sa tête, donner avec éclat la pourpre impériale à son auguste époux ; cette guerre, après des fiots de sang répandus dans les quatre parties du monde, laissoit enfin respirer l'univers. On voyoit renaître de toutes parts la sérénité & le repos ; mais le Comte d'Ennery, méditant profondément sur cette ambition aveugle, qui sacrifie des milliers d'être vivans, à la possession, souvent chimérique, d'un petit territoire, alternativement conquis & perdu par des triomphes & des défaites ; le Comte d'Ennery n'apperçut, dans ce calme universel, que le germe de dissensions meurtrières, qui n'avoient besoin que du temps pour éclore. Plein de cette idée, il n'envisage la paix que comme un signal pour lui de plus grands travaux : il court en Bretagne, s'occupe de reconnoissances nécessaires aux marches & aux campemens des armées, & s'essaye ainsi dans une partie dont les justes combinaisons décident presque toujours du succès des combats.

Bientôt ses pressentimens se réalisent ; une guerre nouvelle va porter par-tout l'embrâsement & la mort : alors un grand horison se présente à sa vue ; trop resserré dans le Corps qu'il avoit choisi par prédilection, il s'en échappe, justement regretté, pour s'élaner dans une carrière plus importante & plus vaste.

Incorporé dans l'Etat-Major des armées, je le vois étu-

diant le site de contrées immenses , également dévastées par ceux qui les attaquent , & par ceux qui les défendent , régler avec les Généraux les différens mouvemens des troupes : ici , c'est une marche qu'il calcule , & des routes nouvelles qu'il trace ; là , c'est un campement avantageux qui sert de digue à l'ennemi , & qu'il oppose à ses défaits ; plus loin , son génie se développe dans un ordre de bataille , dont il indique les dispositions. Le coup-d'œil de l'Officier major doit donc être perçant pour découvrir , avec la rapidité de l'éclair , toutes ces causes réunies qui concourent à la gloire d'un Empire , ou qui , précipitant sa chute , le reproduisent ensuite sous une autre forme , sur le grand théâtre du monde.

Qui mieux que le Comte d'Ennery , fut apprécier toutes ces combinaisons d'un art tout-à-la-fois terrible & nécessaire ? qui mieux que lui fut faire subsister de grandes armées , malgré la rigueur des saisons , malgré les dévastations en tout genre , suite inévitable du passage de troupes nombreuses , qui ne laissent après elles que des traces de sang , que de longs gémissemens ?

Ce coup-d'œil infailible sur les terrains les plus difficiles , & dans le tumulte des armées , n'étoit souvent de sa part , qu'un résultat de rapports , formé dans la méditation & le recueillement du cabinet ; ainsi , le grand homme de guerre devine , où l'homme médiocre n'ose pas même soupçonner.

Je ne parlerai point des preuves qu'il donna de l'intrépidité de son ame à la malheureuse journée de Crevelt , ainsi que dans les autres combats où il fallut payer de sa personne ; ce n'est point un éloge pour un François : mais ce qui le caractérise particulièrement , c'est sa probité sévère , alliée à la bravoure , toutes deux respectées dans ces armées mêmes où le luxe & mille désordres s'étoient introduits.

Quel est le François qui ne se rappelle pas douloureusement cette guerre malheureuse , où les Généraux se

succédant rapidement les uns aux autres, les projets étoient presque tous sans suite & sans liaison, le soldat sans confiance, les troupes sans discipline; où, malgré la valeur individuelle d'une nation dont les fastes sont remplis de trophées, les journées n'étoient, en quelque sorte, comptées que par des défaites; où le nom François enfin, autrefois respecté dans l'Europe, avoit perdu tout son éclat? Des dissensions à la cour comme dans les camps, avoient répandu un esprit de discorde qui croisoit les opérations les mieux concertées; des partis se formoient de toutes parts, presque toujours pour contrarier les vues des Généraux, & pour ternir leur gloire: c'est ainsi que la générosité & l'amour de la patrie, qui font le principal caractère du François, se trouvèrent alors en opposition avec des animosités personnelles, heureusement couvertes aujourd'hui par de grands exemples de subordination & de dévouement pour la chose publique.

Quel étoit toutefois la marche du Comte d'Ennery dans ce choc perpétuel d'intérêts opposés, qui se dévorioient les uns les autres? Toujours ferme, toujours inébranlable dans ses principes, il dédaigna ces petits moyens, ces ressorts cachés qui ne conviennent qu'à la foiblesse; & se tenant toujours au niveau de ces âmes courageuses, qui se roidissent par les obstacles, & qu'aucune considération n'arrête, il osa penser hautement, & exprimer avec force ce qu'il pensoit.

Exact dans ses rapports, désintéressé dans son sentiment, juste envers tous, on vit Généraux, Officiers, Soldats, révéler en lui jusqu'à la censure elle-même. Eh! pourquoi cette prépondérance marquée, sous laquelle l'envie même étoit forcée de s'humilier? C'est qu'il pouvoit jusqu'à l'enthousiasme une passion ardente pour la justice & la vérité; convaincu que si le mensonge & la mauvaise foi peuvent les obscurcir un moment, leur empire, que rien n'ébranle, a autant de durée que la vaste succession des temps (2).

Bientôt, ce grand caractère que le Comte d'Ennery porte dans nos armées, perce chez l'étranger. La Flandre Autrichienne a besoin de secours, aussitôt la Cour de Vienne le désigne pour commander; & sans être encore Officier-général, on vit ses anciens se ranger, à l'envi, sous ses drapeaux, & faire par là l'éloge non suspect de son savoir & de ses talens (3).

Une paix, oserois-je le dire ! funeste, mais nécessaire à la France, en bornant la course guerrière du Comte d'Ennery, vint alors fixer l'étendue de nos pertes. Louis XIV avoit dit : Je veux une marine, & la marine fut créée ; elle contint l'ennemi jusqu'à la fatale journée de la Hogue, où elle fut comme engloutie dans les flots de sang de nos braves guerriers : elle reparut un instant sous Louis XV ; mais foible & languissante, elle s'anéantit devant Belle-Isle.

L'Anglois alors, que nul obstacle n'arrête, parcourt toutes les mers, insulte tous les pavillons : le Canada, l'île Royale, la majeure partie de nos îles à sucre, nos possessions dans l'Inde, tout devient la proie de son audace ; & l'océan lui-même, se courbant, en quelque sorte, sous ses flottes menaçantes, devient le siège de la plus puissante domination qui ait jamais existé.

Dans le parallèle alors entre la France & l'Angleterre, la vue ne se reposoit que tristement sur le tableau de nos malheurs ; mais le François veut se dissimuler ses pertes, & son amour-propre blessé, rejette loin de lui tout ce qui tend à l'humilier. Un sentiment de hauteur, toujours dominant dans l'homme, fait adopter avec transport l'idée de supériorité dont la Nation jouissoit, avant qu'un mortel plein d'audace eût franchi l'intervalle immense qui sépare les deux mondes. Ainsi la France, occupant une grande base dans l'Europe, paroît indépendante ; on croit la voir, concentrée en elle-même, se soutenant sans appui, imposante à ses voisins, n'ayant besoin de personne, & fournissant à tous. Aussitôt point de colonies, point de marine, point d'impôts, s'écrie-t-on de toutes parts ; cette opinion

plausible, mais assise sur un fonds d'erreurs, vole de bouches en bouches : une prévention presque universelle, environne le trône, le presse & l'obsède; le Ministre est prêt à se rendre: le Monarque lui-même, persuadé que l'esprit François, impatient & léger, répugne à la vie sombre & sédentaire que semblent exiger ces machines ailées qui bravent les tempêtes, croit que la nature, en ce genre, nous refuse à jamais des succès permanens. Telle étoit cette espèce de conjuration qui préparoit à la France le moment de sa ruine.

Heureusement le Comte d'Ennery paroît : il combat avec courage ces idées mensongères d'une fausse grandeur; il assigne à la France, dominante sur deux mers, riche de son sol & de son industrie, la première place dans le tourbillon qui emporte l'Europe commerçante : arts, culture, colonies, commerce, marine, subvention, s'écrie-t-il à son tour, & la France est sauvée. Ce n'est point avec des phrases étudiées qu'il attaque les partisans de l'erreur; c'est avec une éloquence fougueuse, forte de choses, & prise dans la nature. Il falloit, en effet, pour ramener à lui l'opinion, forcer en même temps & l'esprit & le cœur; aussi la véhémence de son caractère, qui fut quelquefois un défaut dans sa vie privée, semblable à un torrent qui entraîne tout ce qui s'oppose à son passage, attaquoit-elle sans distinction, Ministres, Guerriers, Magistrats, & descendant jusqu'au peuple même, terrassoit l'incrédulité, subjugeoit tous les suffrages; il semble donc que la nature tenoit en réserve cet homme bouillant, pour le mettre en action dans ce moment décisif pour la France.

Sans la forte secousse qu'il donna alors à l'opinion publique, & sur-tout à ce sentiment ministériel, près de s'égarer, que seroient devenus ces nombreux ateliers, dont les ouvrages s'importent dans nos colonies, pour se convertir ensuite en productions, qui rendent les Nations du Nord tributaires de la France? L'Anglois, maître absolu des richesses coloniales, fier de nos dépouilles, menaçant

perpétuellement nos côtes, & nous traitant en despote, eût ramené à son profit toutes les spéculations de commerce; dès-lors, plus de numéraire dans le royaume; les gens de mer auroient déserté; les artistes, sans travail & sans pain, auroient abjuré leur patrie; & la population, qui fait la force des États, frappée de mort à cette époque désastreuse, n'eût fait de la France qu'un corps languissant, dans la dépendance absolue d'une Nation rivale, sans considération dans l'Europe, &, ce qui met le comble à l'opprobre, le jouet & la risée de tous les peuples de l'univers.

O toi! qui par le seul élan de ton caractère, as détourné de ta patrie cette humiliante révolution, c'est devant ta statue que je vois prosternés des millions d'ouvriers, à qui tu rendis & l'honneur & la vie, en les attachant plus que jamais au sol heureux qui les avoit vu naître. C'est toi qui, par une forte commotion dans les esprits, as préparé les merveilles du règne actuel, sur la vaste étendue des mers: sans ces combinaisons nouvelles sur le commerce des Antilles, dont tu développas le germe avec tant de justesse; sans cette colère raisonnable qui te transportoit alors, & qui, par une explosion brûlante, embrâsa de zèle tous ceux qui veilloient, dans ce moment, au salut de la France, le ministère glorieux du vainqueur de Closter-Camp n'eût peut-être pas existé. Quelque grandeur, en effet, qu'il y eût dans les projets de ce Ministre, jaloux de toute espèce de gloire utile à son pays (4); quelle que fût l'intrépidité de nos troupes de terre, couvertes de lauriers presque par-tout, dans cette scission mémorable d'un grand Empire qui se brisoit avec fracas; jamais LOUIS n'auroit pu, sans forces navales, & sans l'audace de ses hommes de mer, rendre l'Amérique indépendante; jamais il n'auroit pu triompher dans l'Inde; forcer l'ennemi dans la majeure partie de ses possessions de l'Afrique & des Antilles; assurer à toutes les Nations, la liberté des mers; anéantir à Dunkerque une inspection insultante, & construire à Cherbourg, sous les yeux de l'Angleterre, un boulevard redoutable, dont le
projet

projet audacieux , aussitôt détruit que formé , n'auroit offert à l'Europe qu'une nouvelle preuve de notre impuissance & de notre foiblesse : c'est ainsi qu'un écart politique , absolument contraire aux temps , aux circonstances , aux besoins actuels , eût retenu dans la nuit des siècles les plus beaux jours de la France (5).

Un être , en quelque sorte privilégié , qui , par l'étendue de ses connoissances en matière coloniale , embrassoit tous les âges , déjà connu par le développement de rapports essentiels entre le royaume & nos provinces du Nouveau-Monde , convaincu que , dans la marche actuelle des Empires , le commerce est un aliment nécessaire à tous les peuples ; un être enfin , dont la seule opinion avoit eu la force , par une impulsion qui se communique de proche en proche , de remuer , pour ainsi dire , le globe entier , un tel être ne pouvoit , en pleine paix , languir dans le repos ; il lui falloit de grandes surfaces à parcourir : aussi le Comte d'Ennery est-il désigné pour gouverner ces possessions lointaines que l'immortel Colomb , guidé par un génie puissant , découvrit & conquit pour l'Europe. Il y vole aussitôt : mais qu'apperçoit-il à leur approche ? Des isles malheureuses , dévorées par un insecte que rien ne peut détruire , désolées par les vents en fureur , & prêtes à s'anéantir dans les accès convulsifs d'une terre qui mugit & qui tremble : tout ce que la sensibilité a de plus tendre , tout ce qu'elle a de plus touchant , vient alors occuper cette ame forte & courageuse ; il se porte par-tout , descend dans les moindres détails , & répare , par les ressources d'un grand caractère , une partie des maux que la nature en courroux paroît avoir réunis sur ces terres infortunées (6).

Transplanté sous un ciel brûlant , son sang bouillonne dans ses veines , & semble augmenter encore l'énergie de son ame ; il saisit avec justesse le caractère & les mœurs de ce peuple à qui la zone-torride donne des nuances totalement opposées aux formes européennes , mais qu'il

faut voir sur le lieu même, pour juger sainement de ses vertus & de ses vices.

Dans ce grand ensemble d'intérêts divers, & souvent opposés, on apperçoit le cultivateur soutenu, le commerçant protégé, deux ennemis irréconciliables, que des besoins mutuels rapprochent, que la défiance éloigne; le Comte d'Ennery sourit du choc de leurs intérêts respectifs, & déployant l'art ingénieux de réunir les contrastes, il les entraîne comme malgré eux, vers le bien général, où tout intérêt va se confondre. Ainsi se posent les fondemens de ce grand & superbe édifice, où la mere-patrie, comme dans un temple, reçoit l'hommage de ses colonies, & leur rend en retour protection & sûreté.

Ce n'est point assez pour cette ame ardente de voir nos établissemens coloniaux, & de les voir en grand: le Comte d'Ennery veut connoître ce que les autres peuples osent nous opposer en ce genre; il affronte de nouveau les périls de la mer, parcourt Surinam, y retrouve l'image de cette industrie étonnante, qui jadis, en Europe, réalisa le projet hardi de se créer un sol aux dépens de l'Océan. Des cultures en partie sous les eaux, & que le flot de la mer brise sans cesse, des esclaves mécontents, toujours près de la révolte, un voisin d'autant plus implacable dans ses vengeances, qu'il établit sa haine sur des monceaux de chaînes brisées, dont il frappe ses anciens maîtres; le commerçant primant tout, le cultivateur en seconde ligne, de grands moyens jetés dans une vase profonde, pour en combler l'abyme; des produits, en un mot, mille fois au-dessous de la mise: voilà le spectacle singulier qu'offrit au Comte d'Ennery une nation active qui se fait un jeu de forcer la nature. Plus puissante, sans doute, si dans le plan d'un grand commerce, elle eût donné plus d'importance à l'art précieux qui en est la base, à cet art qui tient au sol, & sans lequel l'industrie mercantile, toujours précaire, fera sans cesse le jouet de caprices étrangers, disposés à croiser ses opérations, à renverser ses succès. Ce-

pendant ces anciens Bataves qui , malgré leurs fautes , font contrepois dans les grands démêlés des souverains , que seroient-ils en Europe sans commerce & sans colonies ? Un petit peuple sans ressources , relégué dans ses marais , & dont il seroit à peine question sur le globe.

Mais déjà le Comte d'Ennery est dans la Guiane Française , ce continent immense , où de vastes forêts , aussi anciennes que le monde , inspirent un sentiment profond de respect pour la main éternelle qui les a créées. Pour déterminer quelles peuvent être pour l'Europe les avantages de ces contrées désertes , dont la morne solitude n'est interrompue que par l'apparition de quelques hordes sauvages , qui se perdent dans l'espace , le génie du Comte d'Ennery s'élève , plane & se repose sur le sommet escarpé de ces rocs sourcilleux qui séparent le fougueux Orénoque des Amazones. C'est de-là que son ame exaltée semble commander à la nature entière : il découvre , dans les flancs d'une terre entr'ouverte de tous côtés , les sources sans nombre , & les écarts de ces grands fleuves , dont les courans superbes maîtrisent , à plus de cent lieues des terres , l'élément furieux qui les engloutit dans son sein.

Quelque énergie qu'il y eût alors , dans tous ses sens , quelques grandes que fussent ses idées , le Comte d'Ennery n'en apperçoit pas moins un sol ingrat qui rampe dans une vaste étendue , & qui repousse , par cela seul , tout projet d'établissement utile : bientôt il détourne les yeux de ce continent funeste , théâtre affreux d'une fausse combinaison , marquée par la consternation , la terreur & la mort (7).

Il poursuit sa marche , mais s'arrêtant presque aussitôt ; il observe & juge cet autre établissement français qui , malgré son antique découverte , n'offre à l'œil étonné qu'une foiblesse désespérante , & pour le colon qui s'épuise , & pour le Gouvernement qui le protège en vain. Une île embarrassée par des accès vaseux , précédée de grands courans qui emportent le pilote loin de sa route ; soumise à des vents réguliers qui , par un contraste frappant ,

la rapprochent & l'éloignent de secours indispensables pour son accroissement & sa sûreté ; une île enfin , dont la terre végétale , sans aucune profondeur , ne peut souffrir que des cultures précaires , aussi ambulantes que les troupeaux nombreux de ces Tartares pasteurs , qui ne s'arrêtent nulle part : une pareille île n'est qu'un fantôme de colonie , dont les obstacles physiques ne permettront jamais que des essais ruineux (8).

Un plus riche tableau vient s'offrir au Comte d'Ennery : l'Anglois , cultivateur dans le premier âge de sa monarchie , & doué , dans les arts , d'un génie inventeur , élève ces deux branches de l'administration économique à la plus grande valeur. Lancé à la mer par la position naturelle de son sol , ses productions fixent ses premiers regards ; mais bientôt s'appropriant celles des autres par son industrie , il brave l'univers par l'étendue sans bornes de ses spéculations maritimes. Grand dans son premier caractère , il porte la même élévation dans le second : ainsi le Comte d'Ennery ne voit qu'en frémissant l'orgueil britannique dominer sur de riches colonies , en grande partie arrachées à notre foiblesse , mais dont la plaie , quoiqu'anciennement faite à la France , n'en est pas moins saignante encore.

Il abandonne , douloureusement ému , ces terres actuellement étrangères , pour reparoître avec complaisance sur nos Antilles , autrefois animées par sa présence , & convertes de ses bienfaits. C'est-là qu'il reçoit d'une nation ennemie un hommage d'autant plus flatteur , qu'il ne peut convenir qu'à ces hommes rares , dont la supériorité imposante captive le respect universel , & subjugué l'opinion. Tel il étoit , portant ce grand caractère , lorsque le Parlement britannique , délibérant d'exterminer un peuple indigène du Nouveau-Monde , une voix forte s'est fait entendre dans ce sénat terrible , & s'écrie : *Qu'on interroge le Comte d'Ennery !* Soudain son génie apparôit à l'auguste assemblée ; il calme des esprits prévenus , s'empare des volontés , & l'on se dit par acclamation : Interroger le Comte d'Ennery , c'est inter-

roger la vérité ; aussitôt il est pris pour juge par un peuple Roi , & sa décision , aussi noble que touchante , épargne un crime à l'Angleterre (9).

Une ame avide de connoissances n'est pas satisfaite : le Comte d'Ennery va reconnoître cette île superbe , que deux couronnes se partagent , mais dont le seul territoire François efface en valeur , par ses produits , tous ceux réunis des autres nations , dans les Antilles. Il le parcourt rapidement de l'œil , en fait l'ensemble , en apprécie les forces & les moyens ; & , par son résultat , il le juge seul capable de faire les prix dans tous les comptoirs de l'Europe (10).

La course de cet homme extraordinaire n'est point encore achevée ; il vole à la Havane , le rendez-vous de galions nombreux , dont la charge précieuse ne traverse l'Europe , que pour se précipiter dans les gouffres de l'Inde : c'est de cet entrepôt célèbre du Nouveau-Monde , que le Comte d'Ennery , frappé d'une grandeur inhérente au destin de l'Espagne , la voit assise dans un profond silence , sur de vastes ruines d'empires anéantis. Dans un siècle éclairé , l'ame se développe & s'agrandit ; aussi voit-on l'Espagnol qui s'inquiète & s'agite ; il veut secouer le joug de fatals préjugés ; mais combien de temps ne faut-il pas encore pour extirper les racines profondes d'antiques opinions , que des siècles ont consacrées , que des intérêts humains qu'on révère , alimentent sans cesse , & qui maîtrisent tellement le peuple , qui n'examine ni ne raisonne , que malgré la volonté des Rois , & l'énergie de leurs ministres , elles en imposent dans le sein même de la force & du pouvoir.

Enrichi d'une foule d'idées que des objets nouveaux ont rassemblées dans son ame , le Comte d'Ennery se précipite vers la France ; & soutenant toujours le même caractère , il grave , en lettres d'or , sur le frontispice du palais de nos Rois : ARTS ET CULTURES , COMMERCE ET COLONIES. C'est dans cette source féconde qu'il indique du doigt , ces riches productions qui couvrent les mers , qui doublent

& triplent nos valeurs , par mille ventes & reventes , & qui mettent en mouvement le monde entier. L'imagination s'exalte alors de toutes parts ; l'industrie renaît , le commerce s'étend , la population s'accroît , les jouissances se multiplient , & la France à la fin reconnoît ses ressources & sa force (11).

Par un concours de circonstances heureuses , un nouveau jour vient encore éclairer les esprits : un jeune Prince monte sur le trône , il communique à ses sujets le desir qu'il a d'être grand ; une forte effervescence achève de mettre tout en action : l'ame s'élève , la Nation veut recouvrer son ancienne dignité : alors les vues du Comté d'Ennery sont pleinement remplies ; le génie de la France s'élance fièrement sur le vaste océan.

Dans ce moment de fermentation générale , la Grande-Bretagne , de son côté , donnoit encore à l'univers le plus grand de tous les spectacles. Du fond d'une isle , qui n'est qu'un point sur le globe , elle régnoit sur toutes les mers , lorsque , de la baie d'Hudson jusqu'aux frontières de la Louisiane , elle commandoit à des côtes immenses , & que dans l'Inde , elle conquéroit un Empire , en donnant des fers au Mogol (12).

Le bruit d'une domination qui s'étendoit , en quelque sorte , d'un pôle à l'autre , & qui rassembloit dans la métropole Angloise , comme dans un centre , le commerce des deux mondes ; un tel bruit alarme toutes les Nations , & les tire à la fin d'un sommeil léthargique. Des sujets eux-mêmes de ce peuple insulaire qui , par une politique étrange , ose les frapper du sceptre qu'ils partagent avec lui , de tels sujets , fiers de leurs titres , se courroucent & s'ameutent ; ils calculent leurs forces , courent aux armes , & comptant sur leur propre énergie , déjà ils abjurent le serment britannique , dans l'impatience de la souveraineté : il semble alors que l'Angleterre plie sous la masse de sa grandeur , & qu'elle est trop foible pour la porter. Cet instant , favorable à tous les Souverains , est avidement saisi : l'Anglois

n'a plus d'alliés ; sa vaste domination se déchire , l'empire des mers lui échappe , pour n'être plus qu'un rêve de sa grandeur passée.

A cette époque marquée par les avant-coureurs d'une grande révolution , à cette époque où les Empires se mesurent de l'œil , se menacent & se heurtent , pour trouver un équilibre qui , dominant toutes les volontés , fixe à chacun ses limites , le Comte d'Ennery , toujours sur la scène , pénétre jusque dans l'intérieur le plus secret du palais de nos Rois (13).

C'est-là que le Prince , promenant ses regards sur la carte du globe , interroge son sujet sur les grands intérêts de sa couronne. Le Comte d'Ennery est frappé des questions importantes du jeune Monarque , sur l'encouragement des cultures , la propagation des arts , les valeurs coloniales qui tiennent du prodige , la nécessité , en un mot , d'un grand commerce , cet agent actif qui fait la splendeur du Royaume , mais dont la marine est l'ame , la base & le soutien.

Dans cette foule d'objets divers , qui frappent l'œil du Monarque , l'île de Saint-Domingue fixe particulièrement son attention : il s'agit de la gouverner. Le Comte d'Ennery est ému , il entrevoit de grands sacrifices à faire ; mais peut-il refuser à son Roi qui l'en conjure , une année de sa vie , lorsqu'entraîné par le sentiment le plus vif , il a juré , dans tous les temps , de la lui sacrifier toute entière ? Prêt à périr même , s'il le faut , il consent d'affronter encore un climat incendiaire , dont la constitution , toute forte qu'elle est , a déjà reçu mille atteintes mortelles : aussitôt son départ est fixé ; il s'arrache des bras de ses amis ; de ceux d'une épouse & d'une sœur en pleurs. Un pressentiment funeste présidoit sans doute , dans ce moment , à d'éternels adieux ; mais il est déjà loin ; le vaisseau qui le porte , sillonne une vaste plaine , précédé d'une réputation que l'envie elle-même avoit su respecter. Il arrive , & son seul aspect en impose ; il retrouve sur ce sol , dont l'or s'échappe par mille canaux divers , des traces encore récentes des fureurs de la nature ,

des villes en partie sous des ruines, des montagnes ébranlées, dont les coteaux déchirés, n'offrent à sa vue que des plaies profondes, rien ne surprend son ame familiarisée depuis long-temps, avec tout ce qu'il y a de grand & d'imposant sur le globe.

Il se multiplie par-tout, indique des ressources au mal : déjà les ordres sont donnés pour relever les temples ; & par ce premier hommage à l'Être-Suprême, il reconnoît en lui la présence de ce feu divin qui l'anime, le principe de tout ce qu'il a fait de grand. Toutes les autres parties de l'administration retrouvent bientôt ensuite dans son souffle enflammé, la chaleur & la vie.

Ainsi les communications s'établissent. Les frontières, sujet éternel de disputes entre deux couronnes amies, sont à la fin fixées : l'esclave est soumis, nourri & protégé ; le maître est contenu : il favorise, avec un égal intérêt, les cultures, ce fonds inépuisable de richesses, & le commerce qui leur donne du mouvement, de l'importance & de la valeur. Juste par un sentiment naturel, encore plus que par principes, on le vit souvent, dans des cas non prévus, suppléer à l'insuffisance des Loix, emporté par la seule force de ce caractère énergique qu'il déploya dans tous les temps.

Terminons par un mot : profond dans la connoissance des hommes, il mit chacun à sa place, & concourut ainsi, par l'action de mille roues qui s'engrainerent entre elles, au jeu régulier de la machine immense de l'ordre public (14).

Si quelques défauts inséparables d'un caractère bouillant, dont ils prennent la teinte, mais que des esprits médiocres faisoient avidement, lorsque le grand homme leur échappe ; si quelques défauts peuvent affoiblir les traits de mon pinceau, couverts par un fonds de franchise & de loyauté, qui faisoient avouer au Comte d'Ennery, publiquement ses torts, ils furent comme ensevelis sous la masse écrasante de ses vertus publiques.

C'est avec un coup-d'œil perçant, qui se porte dans l'étendue,

l'étendue , qui saisit un grand ensemble ; c'est avec l'amour du juste & du vrai , sans lequel toutes les combinaisons sont fausses , tout est dépravé dans la nature ; c'est avec un tact sûr qui pénètre jusqu'au vif les intérêts des hommes & leurs passions , pour en tirer parti en faveur de l'ordre ; c'est enfin avec une étincelle de génie qui s'échappe d'un grand réservoir , que le Comte d'Ennery donne une impulsion forte à cet esprit d'administration qui devoit revivre après lui , dans cet homme droit & juste , que le souverain appelle aujourd'hui dans ses conseils , à qui il confie le dépôt important de sa marine , le mouvement de ses escadres , l'honneur & le salut de la France (15).

Ainsi s'écoule cette année solennellement promise à son Roi , & remplie par mille travaux , lorsque l'orage du Nord de l'Amérique , successivement grossi , a besoin du tonnerre de la France pour fondre en éclats. Nos grandes Antilles alors vivement menacées appellent à grands cris une ame forte pour les défendre : tel est aussi le vœu du Monarque François , qui , dans l'effusion de son cœur , le manifeste lui-même à son sujet , de sa propre main.

Dans cet instant décisif pour la vengeance des Rois , la liberté d'un grand peuple , l'abaissement de la Grande-Bretagne , la gloire & le bonheur de la France , le Comte d'Ennery voit , avec un plaisir secret , les préparatifs immenses qui vont enfin assigner à l'Anglois sa place , & fixer le destin des Nations ; mais , ô prodige de zèle & de courage ! Le sacrifice de sa propre vie est déjà consommé : il redouble de soins , d'activité & d'ardeur ; il parcourt toutes les parties de cette importante & vaste colonie , s'assure de tous les points de défense , & menace déjà l'ennemi dans ses propres foyers.

Le moment fatal approche ; de retour de courses incroyables , son corps n'est plus qu'un brâsier : sa bile fermente & s'enflamme ; une fièvre ardente circule dans ses veines , & malgré des soins sans nombre , & toutes les ressources de l'art , la mort marque déjà sa victime.

Eloge du Comte d'Ennery , &c.

C

Dans ces derniers momens, où l'espoir fait une impression d'autant plus vive sur le cœur, que la perte qui se prépare est immense ; où l'ame consternée ne peut se faire à l'idée désastreuse d'un malheur que toutes les volontés repoussent ; dans ces derniers momens, vous étiez assemblés, Messieurs, & portant la parole devant vous, je discutois des intérêts majeurs ; alors un coup de canon se fait entendre : c'est le signal de la mort ; un saisissement général s'empare des esprits ; un bruit sourd succède à un morne silence : le Comte d'Ennery n'est plus ; aussitôt la parole expire sur mes lèvres, tous les cœurs se resserrent ; la séance est rompue, & la Justice elle-même, abandonnant ainsi des fonctions augustes qui lui semblent étrangères, ne connoît plus qu'un seul sentiment, celui de la douleur.

Souffre, ô mon Roi, que dans ce jour de deuil, qui fut une calamité publique, & qui se renouvelle à l'instant où je parle, je t'adresse le vœu de toutes les colonies, dont le Comte d'Ennery fut l'ami, le soutien & le père. Ce sont les caractères que ta main royale a tracés, qui ont embrasé son âme ; c'est son zèle pour ta gloire, qui, sans égard pour des forces épuisées, l'a arrêté, sous un ciel destructeur : victime alors de son amour pour toi, il a trouvé la mort dans l'exercice constant de l'honneur & du devoir. Rappelle à ta mémoire que ton cœur fut saisi d'une sensation douloureuse, lorsque cette nouvelle fatale parvint à ton oreille ; rappelle à ta mémoire, que c'est par ton ordre, qu'est placé le marbre qui couvre aujourd'hui sa cendre, cette cendre qui, toute froide qu'elle est, menace encore l'homme méchant & pervers, dont il fut la terreur ; considère enfin que c'est toi qui, dans ce moment, par mon foible organe, fais revivre ce sujet fidèle, pour servir d'un grand exemple. Achève ton ouvrage ; il est un temple révérent, où se rendent à ta voix, les hommes célèbres qui ont honoré la France. Souviens-toi que de l'existence du Comte d'Ennery, a dépendu celle de plusieurs millions de tes sujets qu'un système funeste eût rayés pour jamais de tes États, s'il n'eût

été fortement combattu par l'énergie de son ame brûlante : offre donc à leurs yeux , & rends à leurs desirs l'homme utile , qui , de son vivant , prit avec feu leur défense , & qui soutint d'une main hardie la France qui s'ébranloit. Ton règne déjà marqué par l'austère probité qui est sur le trône , servira de modèle aux Rois , & la postérité , frappée de ce que tu auras fait pour un sujet digne de ses regards , prendra la plus haute idée de tes vertus , par l'hommage qu'on t'aura vu rendre aux fiennes (16).

N O T E S.

(1) Le Comte d'Ennery naquit à Paris , le 24 Mars 1732 ; il perdit son père à l'âge de sept ans , & sa mère lui fut enlevée à l'âge de quatorze. A cette époque , il y avoit déjà un an qu'il étoit dans le régiment des Gardes-Françoises. Quoique abandonné , pour ainsi dire , à lui-même , dans la capitale d'un grand Empire , où tous les vices se rassemblent ; le jeune d'Ennery se fit remarquer avec éloge dans son Corps ; il se distingua sur-tout par une subordination à toute épreuve ; chose d'autant plus surprenante alors , que la subordination & la discipline militaire n'étoient encore que de vains noms. Il semble donc que cette obéissance passive , à laquelle il se livroit sans murmure , parce qu'il en sentoît l'importance , étoit l'annonce de celle que sa sévérité exigeroit un jour.

Quoique le Comte d'Ennery n'eût rien de romanesque dans l'esprit , il crut néanmoins devoir adopter la méthode de nos anciens Chevaliers , dont la bannière étoit presque toujours accompagnée de quelques mots distinctifs , destinés à les faire reconnoître ; ainsi , pour se peindre lui-même d'une manière caractéristique , il couronna son écusson d'une devise , portant ces mots : A TOUT PAR GUERRE ET LOYAUTE. Ce qu'il y a de particulier , c'est qu'ayant arboré cette devise à dix-huit ans , elle traça à la lettre , sans en excepter une seule , toutes les actions de sa vie , & c'est de l'âge de la frivolité , d'un âge où l'on ne se connoît pas , où l'on connoît encore moins les autres , que sort ce trait de lumière. Que devoit donc être un jour cet homme qui prononçoit ainsi , à dix-huit ans , sur la nature du cœur humain ?

Si jamais mortel ne fut plus vrai , plus loyal que le Comte d'Ennery , il faut dire aussi que , lorsque pour éluder le bien qu'il falloit faire , on ne lui répondoit pas sur le même ton , alors le feu partoît de ses yeux , & la véhémence de son caractère annonçoit nettement qu'il alloit mettre en usage la force , pour arriver à son but.

Par-tout l'on redoute la violence , & l'on a raison ; on peut donc dire avec vérité , qu'un homme dominé par la violence de son tempérament , sans aucun correctif , est un être très-dangereux dans la société.

Ce n'est point ainsi que se présente le Comte d'Ennery : la première & la plus forte de ses passions étoit le desir de la gloire , non pas de cette gloire vaine & futile , qui n'a qu'un faux éclat , mais de cette gloire solide que nourrit l'enthousiasme , & dont le but par excellence , est le beau , le grand & le sublime , appropriés au plus grand avantage de l'homme qui vit en société. Ainsi , la violence du tempérament du Comte d'Ennery , mise en jeu , n'étoit que l'effet de sa passion dominante contrariée , ou , si l'on veut , une cause seconde utile , qui , pour opérer le bien , venoit au secours de la gloire , sa passion favorite.

Qu'on joigne à un caractère que la gloire domine , un tempérament bouillant , mais en même temps , un cœur franc & loyal , avec un jugement sain , comme l'avoit le Comte d'Ennery , & l'on verra que les individus ainsi composés sont non-seulement faits pour donner le ton par-tout où ils paroissent , mais que si la société peut se flatter d'obtenir de grands avantages , elle les doit en général aux hommes d'une pareille trempe.

Que peut en effet une ame timide & glacée , quoique toujours en mesure

pour faire le bien ? Rien , ou presque rien : elle est trop voisine de la médiocrité. Que peut au contraire un homme plein de feu , qui se déclare le soutien du juste & du vrai ? Tout. Il heurte sans crainte les grands désordres , & braverait l'univers même , s'il le falloit. En parlant avec la chaleur du sentiment , & l'enthousiasme d'une conviction intime , il tonne , il ébranle toutes les fibres nerveuses , il maîtrise toutes les afflictions de l'ame ; & se rendant respectable jusque dans sa propre colère , il atterre l'incrédulité , & la force , malgré elle , à payer tribut à son opinion , pour l'avantage public.

Quiconque a connu le Comte d'Ennery , a dû se convaincre par lui-même qu'à toutes les époques de l'âge du monde , chez tous les peuples , & dans tous les évènements possibles , cet être plein d'énergie , tant au physique qu'au moral , eût toujours été distingué par de grands traits , faits pour en imposer aux autres hommes.

(2) Le Comte d'Ennery étoit d'un caractère trop ardent , pour rester longtemps dans le régiment des Gardes-Françoises , dont le séjour habituel est , en quelque sorte , fixé dans la capitale : une vie sédentaire ne lui convenoit nullement ; aussi , lorsque la paix de 1748 permit quelque repos à nos guerriers , le Comte d'Ennery prit pour base de ses amusemens , des reconnoissances de terrains en Bretagne , qui décélérent bientôt en lui le coup-d'œil actif & perçant d'un Officier major : il achète donc , à cette époque , une charge de Maréchal-général des Logis des armées , & fut successivement employé dans la guerre de 1756 , par les Généraux qui commandoient.

Soubise , d'Estrées , Richelieu , les Maréchaux de Broglie & de Castrie , le Comte de Clermont & le Prince de Condé , tous estimèrent sa franchise , sa loyauté & ses grandes connoissances ; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire , c'est que malgré la division qui régnoit entre quelques-uns de ces Généraux , il les captiva tous également , même en s'opposant sans détour à leur opinion , quand il la croyoit contraire au bien du service.

Il s'expliqua sur le même ton , lorsque l'Etat-Major de l'armée eut à prononcer sur une prétention du régiment de Champagne : ce Corps si respecté par sa valeur , & dès-lors si précieux à l'Etat , put errer. Il étoit commandé par le Comte de Gizors , fils unique du Maréchal de Belle-Isle , alors Ministre de la guerre , & distributeur de toutes les graces : ces considérations n'arrêtèrent point le Comte d'Ennery ; il étoit trop au-dessus ; il parla avec force , sans déguisement & sans crainte , ramena à son avis toutes les voix , & le Corps même dont il avoit combattu la demande , fidèle à sa propre gloire , ne l'en estima pas moins.

Le Duc de Cumberland s'arrêta auprès d'Hamelen ; le combat se donne , notre Général vainqueur se croit battu , & ordonne la retraite ; le Comte d'Ennery , avec un coup-d'œil plus juste , devine l'ennemi , & ne doute pas de sa fuite ; il vole auprès du Général , lui annonce la victoire : on ne l'écoute pas ; il insiste , on l'écoute encore moins : alors , prenant ce ton décidé qui lui étoit si naturel , il en impose , & obtient qu'on poursuive l'ennemi.

Cette journée devint le sujet d'une longue querelle qui divisa l'armée entre le Maréchal d'Estrées & le Comte de Maillebois ; mais le Comte d'Ennery ne fut cité par les deux partis , que pour la droiture de son caractère , son courage & ses talens.

Quel est l'homme de guerre qui ne sache apprécier la campagne de 1759 .

jusqu'à la prise de Minden, campagne faite avec beaucoup d'art, & à laquelle, ainsi qu'à la victoire de Corback, le Comte d'Ennery eut tant de part, par la sagesse de ses avis ? Quelle fut sa satisfaction, lorsque réuni au Maréchal de Castrie, son ami intime, il fut témoin de sa victoire à Closter-Camp ! Quelle fut sa résistance pour détourner du projet de livrer à Flings-Hausen, un combat désastreux ! Ceux qui se rangèrent alors à son opinion, disoient hautement : *lorsque cet homme-là doute de la possibilité de vaincre, qui oseroit s'en flatter ?*

Son ame, toute orageuse qu'elle étoit, avoit un degré de sensibilité qui la rendoit plus intéressante & plus belle encore. Ah ! quel bonheur pour les peuples, lorsque les hommes qui, d'un seul mot, peuvent répandre la consternation & la mort par des milliers de bouches à feu, ont dans le cœur cette philosophie touchante, qui épargne le sang, la douleur & les larmes ! C'est ainsi que le Comte d'Ennery, prévoyant la paix prochaine, détourna d'un projet cruel, par lequel on alloit immoler 20,000 victimes dans une action générale, qui, même en réussissant, n'eût avancé ni retardé la paix, ni changé les conditions qui devoient en être la base ; cependant, comme il s'agissoit, dans ce moment, de conserver les pays étendus que la France tenoit encore dans le centre de l'Allemagne : *c'est vous qui les perdrez, ou qui les conserverez*, dit au Comte d'Ennery, le Maréchal d'Estrées, en se rangeant à son avis. Il faut sans doute un grand caractère, & des vues bien justes pour soumettre ainsi à son opinion un Général d'armée, dont la réputation faite donnoit encore un nouveau prix aux opérations dictées par le Comte d'Ennery.

On convient généralement que le Comte d'Ennery, en trouvant le moyen de procurer des subsistances à nos troupes, dans un hiver rigoureux, & dans des pays dévastés, recula, en quelque sorte, les bornes de l'art moderne, de faire subsister de grandes armées ; science si nécessaire, que sans elle les succès ne sont que passagers, & viennent presque toujours se fondre dans de grands désastres.

On vit à l'armée des corps d'élite, dont l'usage constant étoit de ne jamais faire de visites, déroger à leur usage, en faveur du Comte d'Ennery ; tant il est vrai qu'il y a des hommes qui, par leur supériorité, entraînent nécessairement vers eux, & disposent même, sans la moindre prétention, de la volonté des autres.

(3) Les nations belligérantes, fatiguées des ravages d'une guerre de sept ans, soupiroient après une paix universelle, mais souvent cette paix échappe au moment de la conclure, parce que chaque parti se flatte d'une campagne heureuse ; ainsi, prêt à faire la paix, on se prépare à de nouveaux combats. C'est dans cette circonstance, que le Comte d'Ennery, n'étant que Brigadier des armées du Roi, fut choisi par la cour de Vienne, pour commander un corps de troupes, afin de couvrir la Flandre Autrichienne, contre les entreprises du Roi de Prusse ; ce corps fut composé de tous régimens dont les chefs étoient ses anciens, & dont plusieurs demandèrent avec empressement à servir sous lui. Les Généraux Autrichiens lui montrèrent la plus grande déférence, & le Prince Charles de Lorraine, l'ayant connu particulièrement, lui rendit publiquement les témoignages de la plus grande estime : ce fut à cette occasion, que l'Empereur lui adressa un diplôme de

Comte du Saint-Empire, & que la France le fit *Maréchal-de-Camp* : la paix générale suivit bientôt après.

(4) Le Comte d'Ennery, révolté des vexations judiciaires, avoit, pendant son administration à Saint-Domingue, de concert avec M. de Vaivre, actuellement Intendant-général des Colonies, fait un Règlement sage, pour opposer, par une taxe fixe, une digue au torrent de l'arbitraire, qui engloutissoit la fortune des plaideurs. Son ame active, soutenue de la faveur du Roi, eût poussé plus loin ce travail utile, si la mort, en le surprenant, n'eût laissé cette tâche laborieuse au plus intime de ses amis. Cet ami est M. le Maréchal de Castrie ; ce seroit peut-être le lieu de placer le plan de la réforme judiciaire, envoyée à Saint-Domingue par ce Ministre, lorsqu'il avoit le département de la Marine ; mais cet ouvrage trop étendu, ne peut faire la matière d'une note : cependant, pour ne pas faire le récit du bien qu'a produit cette réforme, sur la plus importante colonie Française, de l'éloge d'un homme qui fut, à juste titre, considéré de son vivant, comme le défenseur & le soutien de toutes les colonies en général, l'exposition de notre réforme judiciaire sera placée à la suite de cet éloge ; elle aura donc l'avantage de réunir encore deux amis qui, sans le cruel événement arrivé à l'un d'eux, sembloient, par un âge à-peu-près égal, destinés à s'endormir ensemble dans la nuit des temps.

(5) Pourra-t-on jamais croire qu'un moment a existé en France, où l'on regardoit comme raisonnable le projet d'abandonner nos colonies, & de laisser périr notre Marine royale ! Quelle étoit la source de ce délire ? L'amour-propre blessé. Les pertes de la France, dans la guerre de 1756, furent si considérables à l'égard de ses colonies ; sa Marine, tant royale que marchande, fut si écrasée, qu'au lieu de convenir tout bonnement de ses fautes, & se faire un principe de les réparer, on aima mieux dire par orgueil, que la Marine & les Colonies n'étoient bonnes à rien, ou plutôt qu'elles étoient à charge à l'état, d'après les dépenses énormes qu'elles occasionnoient ; qu'ainsi la perte qu'on avoit faite à ce sujet, étoit moins une perte qu'un avantage réel, puisqu'ayant moins de dépenses d'entretien à faire, il faudroit aussi moins d'impôts pour y subvenir. On s'étendoit ensuite avec complaisance sur nos arts, notre industrie, nos cultures, & surtout sur nos produits, dont tous les étrangers sont avides ; c'est donc aux peuples, ajoutoit-on, qui ont des besoins, à venir humblement faire leurs demandes à la nation qui regorge de superflu. On disoit encore une infinité d'excellentes choses sur la force de la France, réduite à elle-même, repoussant avec avantage tout ce qui peut l'entamer.

Malheureusement pour toutes ces phrases, elles avoient un ton gothique qui ne convenoit plus à la situation où se trouvoit alors le Royaume. La révocation de l'Edit de Nantes avoit jeté des artistes François dans tous les coins du globe ; dès ce moment, la demande des produits de notre main-d'œuvre diminua de toutes parts ; & si la France n'avoit pas trouvé, dans ses colonies, un débouché du superflu de ses arts & de ses manufactures, pour le convertir en denrées coloniales, susceptibles d'être demandées dans ses ports, par les peuples qui n'en ont pas, le royaume seroit infailliblement tombé dans un état de dépérissement, dont il auroit eu de la peine à se relever.

Ainsi, dans le magnifique système dont notre amour-propre se berçoit, la

nation Angloise, notre ennemie dans tous les âges de la monarchie, auroit fréquenté nos ports en temps de paix, pour y trafiquer à notre détriment, parce qu'il est de fait que le commerçant ne va jamais dans un endroit pour y faire des pertes; conséquemment, dans ce procédé entre deux nations rivales, la France eût été la partie souffrante.

En temps de guerre, l'Anglois eût voltigé le long de nos côtes avec des citadelles ambulantes, & tombant dans les endroits foibles, il auroit pillé, ravagé, incendié; après quoi, se retirant hors de la portée des canons, rassemblés à la hâte, & dès-lors, secours tardifs, il auroit joui de nos malheurs.

Que seroit-il résulté, en définitif, de cette existence? L'industrie découragée; conséquemment moins de produits. Ainsi les arts languissant, les manufacturiers auroient été ruinés; le commerce extérieur se trouvant anéanti, le numéraire auroit disparu; dès-lors, difficultés de toute espèce dans les échanges, gênes dans toutes les opérations intérieures mercantiles, diminution de ressources pour entretenir les armées nécessaires à la défense territoriale, foiblesse générale dans toutes les parties de l'Empire François; mépris, en un mot, de toutes les nations.

Rome abandonna deux fois sa marine, & deux fois elle connut ses torts: ce n'est, en effet, qu'avec une marine en activité, qu'elle détruisit Carthage. Grande leçon pour la France!

Le Comte d'Ennery, cet ange tutélaire de nos colonies, foudroya l'opinion anti-coloniale, avec une vigueur, d'autant plus nécessaire alors, qu'un système qui a pour base l'amour-propre qui le défend, est souvent de tous les systèmes le plus dangereux. L'amour-propre, en effet, que l'on blesse, n'écoute rien, ne veut rien entendre; tout ce qui est vérité, n'est à ses yeux qu'une erreur; tout ce qui est conséquent, n'est que sophisme; tout ce qui est évident, n'est que ténèbres: il me semble que je vois encore le Comte d'Ennery; il me semble que je l'entends, s'abandonnant à toute la richesse de son sujet, parlant avec feu & sans art, négligeant toute espèce de méthode, & néanmoins électrisant tout ce qui l'environnoit. Si son éloquence naturelle n'eût pas, sur un objet aussi important, anéanti dans son principe, une erreur fatale qui s'accréditoit; si notre destruction eût été seulement en partie consommée, combien de temps n'auroit-il pas fallu ensuite, dans le système contraire, pour réparer des arsenaux détruits, pour remplir des chantiers négligés, pour remplacer, par de nouvelles constructions, des vaisseaux mangés de vers, & condamnés; pour former enfin des matelots, cette classe de sujets si nécessaire, puisque sans elle, point de marine marchande, point de forces navales, point de colonies, point d'existence? Le génie heureux qui veille sur LOUIS XVI, l'eût éclairé sans doute sur les écarts d'un règne précédent; mais se trouvant totalement dépourvu de forces maritimes, à son avènement au trône, il y a lieu de croire que les succès de la dernière guerre n'auroient pas existé. Que l'on calcule actuellement les effets que peut produire la seule opinion d'un homme fort!

(6) Un homme qui se déclaroit par-tout le défenseur de nos colonies, avoit de grands droits, sans doute, pour aller les visiter en personne: il semble, en effet, que les établissemens coloniaux devoient être, en quelque sorte, son appanage, & le théâtre de ses bienfaits; aussi, lorsque la paix eût ramené

ramené le calme dans l'un & l'autre hémisphère , & qu'il fallut pourvoir au gouvernement de la Martinique , le Comte d'Ennery y fut-il nommé , en 1764 , par des provisions accompagnées de ces paroles du Ministre , qui , sans lui en avoir parlé auparavant , l'avoit désigné au Roi. *Allez , Monsieur , régir la Martinique ; ne consultez pas ; vous êtes l'homme qui le peut , & qui le doit.*

A son arrivée dans cette île , le Comte d'Ennery la trouva dans la désolation : les cultures en étoient détruites par une quantité prodigieuse de fourmis qui dévoroient tout. Pour parvenir à les exterminer , on brûloit les cannes à sucre , ainsi que les autres productions ; mais les fourmis retirées dans la terre , où elles déposent des millions d'œufs , reparoissent en forces après un embrasement momentané , qui leur faisoit peu de tort. On essaya de toute espèce de procédés pour les anéantir , mais toujours sans succès , jusqu'à ce qu'enfin on se détermina à remuer sans cesse la terre , comme l'avoit conseillé autrefois le bon Lafontaine ; alors on trouva le trésor : c'est en effet , soit en fatiguant ces insectes , par des remuemens perpétuels de terre , & détruisant ainsi leurs œufs , soit peut-être encore , parce que les plus grands fléaux ont des périodes marquées d'accroissement & de déclin , sans qu'on en devine la cause , qu'on est parvenu à voir , sinon l'anéantissement absolu de ces insectes , du moins une diminution si considérable , que le mal est actuellement supportable.

Quoi qu'il en soit , c'est sur-tout dans ces momens de calamité générale , que la présence d'un homme à ressources est un bien par excellence : aussi le Comte d'Ennery découvrit-il alors son ame toute entière , en aidant , soit comme gouverneur , soit comme simple particulier , qui oblige tous ceux qui avoient besoin de son secours.

Un incendie affreux auroit détruit à la Martinique , la capitale de cette colonie , sans le courage & l'activité de ce gouverneur : le danger étoit pressant ; il ne balançoit pas à se jeter dans les endroits les plus périlleux de l'embrasement , & par son exemple , imité avec transport par les citoyens de tous les états , il sauva la ville du Fort-Royal.

Le Comte d'Ennery essuya , dans cette colonie , un tremblement de terre peu considérable , puisqu'il ne détruisit que quelques édifices ; mais il n'en fut pas de même d'un ouragan , dont le souvepir fait frissonner encore tous ceux qui en furent les témoins.

Un tremblement de terre porte avec lui une impression de terreur , qui se répand généralement sur tous les êtres qui respirent , parce qu'au moment d'une secousse , on est dans la transe mortelle que la terre ne s'en trouve , comme elle fait souvent , pour engloutir des villes entières ; cependant dans cet instant d'effroi , quel que grand qu'il puisse être , la nature ne paroît pas entourée de tous les genres d'horreurs : l'air est quelquefois très-calme , & le changement dans l'atmosphère peu sensible , ainsi que je m'en suis convaincu moi-même à l'instant du tremblement de terre du 3 Juin 1770 , qui détruisit la majeure partie des villes de la colonie de Saint-Domingue.

Dans un ouragan , au contraire , tout ce que la nature a de plus affreux , semble réuni ; des éclairs effrayans mettent le ciel en feu ; le tonnerre gronde avec un fracas épouvantable ; un déluge d'eau tombe des nues ; le déborde-

ment des rivières franchit toutes les digues, & tout ce qui ne fuit pas les terrains bas, est inévitablement noyé : au même instant, le vent souffle avec furie des quatre coins de l'horizon ; tous les édifices s'ébranlent, se renversent ; les arbres sont arrachés ; les plantes mêmes qui rampent sur la terre, disparaissent : des parties de décombres, poussées alors avec force, par une puissance à laquelle rien ne résiste, remplissent l'air de toutes parts, & portent la mort de tous côtés : en un mot, sous la zone-torride, le froid saisit & tue les hommes, dans l'endroit même, où la veille & le lendemain de ce fléau, la chaleur calcinoit le sang, événement qu'on a vu dans les montagnes du Port-au-Prince, lors de l'ouragan du 16 Août 1788. Dans ces différentes circonstances, aussi cruelles les unes que les autres, le danger est pressant par-tout, parce que soit qu'on s'obstine à rester sous les toits qui s'écroulent, soit qu'on s'en éloigne pour éviter d'en être écrasé, la mort est toujours présente.

Tel fut l'ouragan qui ravagea la Martinique, dans la nuit du 13 au 14 Août 1766 : le Comte d'Ennery, tout malade qu'il étoit alors, monte à cheval, parcourt l'île, juge par lui-même de ce désastre affreux ; il fait distribuer des vivres, ouvre sa bourse à tout le monde : elle n'est pas suffisante ; il emprunte aux habitans les plus riches, & répand ses dons sur les moins aisés. Son mal s'étoit aigri par une course à cheval ; rien ne l'arrête ; il se fait porter en hamac, traverse la ville de Saint-Pierre, où sa réputation de bienfaisance l'avoit précédé ; tous les yeux sont fixés sur lui, comme ils s'arrêtent ordinairement, dans de grandes calamités, sur l'homme intéressant qui est le sauveur de tout un peuple. S'il verse des larmes sur tant de ruines, cette sensibilité est accompagnée sur-le-champ de ressources sans nombre en ouvriers, en matériaux de toute espèce, pour réparer le désastre ; & comme il ne croit jamais faire assez pour soulager les malheureux, il tire à vue, sur son banquier à Paris, une somme considérable, qu'il fait encore distribuer. Aussi quelque temps après, celui-ci lui écrivant pour lui apprendre qu'il avoit fait honneur à sa traite, ajouta ces mots remarquables : *Vous faites bien différemment de vos prédécesseurs : ils s'enrichissoient aux îles, & vous, vous y mangez le vôtre.*

Dans une autre circonstance, moins critique pour tout un pays, mais qui, quoique particulière, se renouvelloit assez souvent : « Une pauvre femme (je vais me servir des propres termes d'un Ecrivain de la Martinique, dont j'ai déjà emprunté quelques expressions ci-dessus) » une pauvre femme de
 « voit 300 livres à un créancier pressant, qui la traduisit au gouvernement ;
 « elle se présente toute effrayée : vous devez ces 300 livres, Madame, lui
 « dit le Comte d'Ennery ? --- Oui, Monsieur. --- Pourquoi ne payez-vous
 « pas ? --- Je n'ai pour tout bien qu'un nègre, qui va le matin me chercher
 « de l'eau & du bois pour mon ménage, & que j'envoie le soir en journée :
 « il me rapporte trois petites pièces qui servent le lendemain à me nourrir.
 « --- Il faut le vendre, Madame, & payer. --- Monsieur, si je le vends, je
 « mourrai donc de faim, car il ne me restera plus rien. --- Morbleu, Ma-
 « dame, quand on doit, il faut payer ; dépêchez-vous de vous exécuter. ---
 « Monsieur, j'y vais.

« Il la suit jusqu'au bout de la salle, en lui répétant de payer ; s'éloigne de
 « la foule, arrête la femme par le bras, & lui met vingt louis dans la main.
 « Pénétrée de reconnoissance, elle se retourne, & veut le remercier : il la

» pousse brusquement dehors, de peur qu'on ne s'aperçoive de son bienfait ;
 » & lui répète encore, élevant la voix : payez, Madame, entendez-vous ?
 » payez au plus vite ; il le faut absolument.»

Rien ne caractérise mieux le Comte d'Ennery que ce trait. Il devoit secours & protection au créancier : *payez au plus vite, il le faut absolument.* Voilà le gouverneur qui fait sa charge : en cachant ensuite le bienfait sous des paroles menaçantes, il laisse entrevoir, malgré lui, l'homme honnête, sensible & délicat.

Sa santé s'étant dérangée en 1767, le Ministre de la Marine, intéressé à l'existence d'un homme aussi précieux aux colonies, lui envoya promptement un congé pour repasser en France. C'est dans le séjour qu'il y fit, en 1768, qu'il épousa Mademoiselle d'Alesso, fille unique du Comte d'Alesso, habitant à la Martinique : de plusieurs enfans de ce mariage, il n'est resté que Mademoiselle d'Ennery, qui a épousé le Marquis de Levis, fils du Maréchal de France du même nom. Bientôt après son mariage, le Comte d'Ennery retourna à la Martinique, avec le titre de Gouverneur-général de toutes les îles du vent de l'Amérique, & continua de les administrer avec le même esprit de justice, la même fermeté de caractère, & le même sentiment de bienfaisance qui l'avoient animé jusqu'alors.

(7) Il n'y a personne qui ne connoisse le désastre de la Guiane, occasionné par l'envoi d'une peuplade Européenne, qui, dans un instant, y a péri, tant par l'intempérie du climat, que par le défaut de subsistances. A l'aspect d'une pareille colonie, on rencontre par-tout des obstacles physiques, qui formeront toujours, pour son établissement, des impossibilités absolues.

La Guiane Françoisse, placée entre l'Orénoque & les Amazones, est un point qui, par la force de courans presque irrésistibles, prolongés très-loin en mer, échappe souvent au navigateur peu instruit. Cette situation n'est pas favorable au commerce. D'un autre côté, cette partie du continent de l'Amérique est à l'Est de toutes les îles du vent : or, dans ces parages, les vents alisés soufflent toute l'année de l'Est à l'Ouest, sans jamais varier ; d'où il résulte, qu'à l'aide de ces vents éternels, on va promptement de la Guiane aux îles du vent : mais qu'il n'en est pas de même pour le retour, lorsque l'armateur de France, ne trouvant pas à vendre ses marchandises avec fruit à la Martinique, désireroit de rétrograder jusqu'à la Guiane, en supposant, toutefois que, parvenue à un grand état d'accroissement, elle pût être l'objet de ses spéculations. Il faut donc, par une nécessité physique, pour se rendre des îles du vent à la Guiane, remonter dans le Nord jusqu'au tropique, afin d'y trouver des vents variables.

Concluons de ce qui vient d'être dit, que si la Guiane est fort près des îles du vent, les îles du vent, à leur tour, sont fort éloignées de la Guiane : espèce de problème qui se résout par l'exposition des faits.

Si l'on considère ensuite la Guiane sous un autre point de vue, il est prouvé qu'un établissement équinoxial n'est utile à sa métropole que par des produits : or, les produits dépendent de la bonté de la terre, & la terre de la Guiane n'est couverte, qu'à quelques pouces de profondeur, d'une matière végétale, qui s'épuise promptement : ainsi les cultures ne pourroient y avoir, dans le même endroit, qu'un moment d'existence ; ce seroit une promenade

qu'il faudroit leur faire faire sans cesse, sur de nouveaux terrains, en négligeant les anciens. Voilà quelle est la nature des côtes de la Guiane Françoisé : qu'on s'étende dans l'intérieur des terres, dira-t-on, & l'on pourra trouver un meilleur sol : d'accord ; mais il est de principe qu'en fait de colonies productives pour leur métropole, & dont les denrées exigent des transports coûteux, une lieue de côtes vaut mieux que trente lieues dans l'intérieur des terres. Ainsi, toute cette vaste profondeur de la Guiane, au lieu d'être utile à la France, lui seroit à charge.

Si, avant d'envoyer des Européens dans la Guiane, pour y cultiver la terre de leurs mains, l'on eût fait la moindre attention au physique de l'homme blanc, comparé à celui de l'homme noir, on auroit vu que si l'Européen s'acclimate dans nos colonies, c'est par des ménagemens singuliers, & en s'abstenant sur-tout de se servir en personné des instrumens aratoires, exposé à un soleil presque toujours perpendiculaire, qui décompose le sang. Voyez le crâne d'un Européen mort, & celui d'un Africain : celui du dernier est infiniment plus épais que celui du premier ; aussi, rien de si ordinaire dans nos ateliers, que de voir les nègres la tête rasée & découverte, braver, en travaillant, le soleil du midi. Qu'un homme blanc veuille tenter un pareil jeu, trois jours après il sera mort.

Au lieu d'une peuplade Européenne, un Ecrivain très-célèbre auroit désiré d'attirer insensiblement à nous, par des bienfaits, les naturels de la Guiane, afin de les déterminer à se charger du soin des cultures : cette idée est philosophique & paroît naturelle. Certainement des hommes faits au climat auroient mieux réussi à cultiver la terre, que des Européens ; mais combien de siècles ne se seroient-ils pas écoulés, avant que des peuples chasseurs, errans en petit nombre, fussent devenus sédentaires pour cultiver la terre ! Quelles avances notre métropole n'auroit-elle pas été dans le cas de faire, avant de soupçonner même l'instant de se faire rembourser ?

Dans un climat tempéré, où les besoins forcent au travail, on peut sans doute se nourrir de l'idée de former en Amérique un établissement productif avec les naturels du pays ; mais sous la zone-torride, tout force à penser différemment. Les Sauvages, en effet, comme nos nègres, n'ont point de besoins : quatre arbres coupés, plantés ensuite en terre, traversés par quelques perches, & couverts de feuillage, font une maison : cela n'est pas cher. D'un autre côté, le climat leur permet d'aller nuds, ainsi point de vêtemens. Enfin, en découvrant un arpent de terre, mesure de Paris, & le plantant en manioque, en bananiers & autres productions indigènes, qui n'exigent que peu de soins, un homme se nourrit lui & sa famille, en travaillant, tout à son aise, quelques heures seulement chaque semaine. Voilà le nègre livré à lui-même, s'habituant dans les lieux où il ne craindroit pas les sécheresses, & où dès-lors il ne manqueroit pas de se retirer.

Proposez à pareil être de travailler la terre pour autrui, & à prix d'argent, en supposant toutefois, ce qui n'est pas, qu'il pût exister à demeure dans les colonies sans faire la matière d'une spéculation de commerce, un numéraire circulant capable de payer en détail la main-d'œuvre des cultures journalières, comme on la paye aujourd'hui, sauf la solde, par des compensations de grands partis d'objets en nature ; proposez, dis-je, à un pareil être de travailler, alors il vous répondra tranquillement : *Je n'ai pas faim.* Il faut avoir demeuré pendant quelque temps dans les Colonies, pour con-

noître ces détails, pour sentir toutes ces nuances, & pour être parfaitement convaincu que l'homme, par sa nature, étant né paresseux, ne travaille forcément que pour être nourri, logé & vêtu; & que quand il peut avoir tout cela sans travail, il s'endort dans l'inaction & la paresse, ce qui est le bien suprême dans les climats chauds, où l'excessive transpiration, l'irritabilité du genre nerveux, & l'abus qu'on en fait, portent perpétuellement à la mollesse, & conséquemment à l'oïveté.

De ce qui vient d'être dit, on peut tirer cette conséquence, que jamais la Guiane ne pourra faire la matière d'une spéculation utile pour la France, soit à raison des difficultés de communication avec les autres isles du Vent; soit à raison de la mauvaise qualité de ses terres, & l'impossibilité d'une compensation entre ses produits & les avances de sa Métropole; soit en la peuplant d'Européens, qui, en travaillant de leurs mains, ne résisteroient jamais au climat; soit en attirant à nous des sauvages chasseurs, qui ont en horreur le travail, & qui sont sans besoins; soit enfin en y introduisant des nègres esclaves qui, n'étant point concentrés dans une isle, déserteroient, ou qui, même sans désertier, ne paieroient jamais leur valeur, par des produits toujours en espérance, sans jamais se réaliser.

Voilà les idées que le Comte d'Ennery s'étoit faites de la Guiane: il en fit part sans doute à un Ministre d'Etat, qui étoit son ami, en lui écrivant que l'établissement qui avoit été projeté pour cette partie du monde, seroit funeste. Ce Ministre, distingué par de grandes qualités, lui répondit: il se justifia dans une lettre de douze pages, écrites de sa main, & convint, avec la franchise d'un honnête homme, qu'on l'avoit égaré.

(8). Ce qui a été dit pour la Guiane Française, s'applique également à l'île de Caienne qui y touche, sauf un canal de mer qui les sépare. Quand un pays anciennement découvert, est toujours misérable; lorsque, d'ailleurs, des colonies plus nouvelles, habitées par la même nation, sont dans la plus grande splendeur, il ne faut pas s'en prendre au moral, mais accuser le physique. Aussi, les habitans de Caienne, après avoir, dans les terrains hauts, promené successivement leurs cultures d'endroits en endroits, jusqu'à épuisement du sol, commencent-ils à prendre le parti de cultiver les terres basses & noyées; mais quels travaux! En imitant en cela ce que les Hollandois ont fait à Surinam, ils peuvent obtenir quelques foibles succès, achetés par des dépenses excessives, qui écraseront la génération présente: quant aux autres obstacles physiques, ils sont éternels pour eux comme pour les habitans de la Guiane.

Une mère tendre qui a deux enfans, dont l'un frère & débile doit succomber à la fin sous le vice de sa mauvaise constitution, & dont l'autre, mieux portant, est susceptible encore d'une maladie de santé; une mère tendre, disons-nous, ne s'occupe que de l'enfant malade, & paroît en quelque sorte oublier celui qui se porte passablement bien; il n'en est pas de même en matière d'administration coloniale. La métropole veut des produits; c'est donc à la terre qui peut le plus produire, qu'elle s'adresse en général; c'est elle qui fixe particulièrement son attention.

Le Souverain est certainement la mère tendre pour un pays malheureux, en ce qui touche la santé de ses habitans & tout ce qui est nécessaire pour diminuer à leur égard l'intempérie du climat: ces habitans, en effet, sont des hommes qui, étant ses sujets, sont encore plus chers à son cœur, que ceux qui se portent bien; mais quand il s'agira d'avances pour obtenir des

produits, le Gouvernement se repliera toujours de préférence sur les endroits susceptibles de grandes ressources, par la fécondité de leur sol & leur situation physique, parce qu'il est sûr d'un remboursement qui lui échappe partout ailleurs. D'après ce point de vue, faut-il abandonner Caienne? Non: En morale, une peuplade de François malheureux, comme je viens de le dire, a des droits à la bienfaisance de son Roi: en politique, ce pays, de peu de ressources pour nous, parce que nous possédons des établissemens plus riches, seroit, si nous l'abandonnions, occupé par des étrangers sans colonies; or, ceux-ci ne pouvant mieux faire, y porteroient des avances capables de créer des produits qui, tous foibles qu'ils seroient, relativement à la mise qui les auroit créés, diminueroient leurs besoins, & les rendroit conséquemment moins dépendans qu'ils ne le sont aujourd'hui de la France.

(9) L'île de Saint-Vincent est occupée en partie par les Anglois, & en partie par les Caraïbes, naturels du pays. Il s'éleva une grande dispute dans la Chambre des Communes d'Angleterre: on prétendoit que, dans la guerre de 1756, les Caraïbes avoient trahi la métropole Angloise, d'où l'on concluoit qu'il falloit les exterminer. Ce parti, d'une violence extrême, étoit vivement combattu. Aussi, avant de s'y arrêter, le Parlement d'Angleterre desira-t-il de consulter... qui? Un François, & ce François étoit le comte d'Ennery. Qu'on juge par là de l'impression de respect que les étrangers avoient pour cet homme plein de droiture! La mémoire de Sylla est encore en horreur, pour avoir fait assassiner, à la porte du Sénat de Rome, six mille soldats sans défense, qui avoient servi contre lui. Le comte d'Ennery, dans sa réponse aux Anglois, employa en faveur des Caraïbes, non-seulement les armes de la vérité & de l'humanité, mais encore celles d'une politique raisonnable, qui conserve toujours & qui ne détruit jamais: les Caraïbes furent sauvés, & l'Angleterre conserva sa gloire.

(10) Lorsque le comte d'Ennery passa à Saint-Domingue, pour la première fois, cette colonie n'étoit pas, à beaucoup près, dans l'état d'opulence où elle se trouve aujourd'hui: il la jugea néanmoins comme l'un des plus importants établissemens du Nouveau-Monde, & prédit aux ducs de Choiseul & de Praslin, la marche rapide de son accroissement, ainsi que les ressources immenses qui devoient en résulter pour le Royaume. Ces deux Ministres, vivement pénétrés de ce que leur annonçoit le comte d'Ennery, dont ils connoissoient & le coup-d'œil sûr & la sagacité, sentirent parfaitement combien devoit être grande & spéciale la protection du Souverain pour une si précieuse possession. Ils jugèrent qu'il falloit multiplier les encouragemens pour le commerce maritime, & décidèrent enfin qu'il étoit de toute nécessité de rétablir la marine royale, presque anéantie dans la guerre de 1756, rétablissement sans lequel les colonies & le commerce rentreroient dans le néant.

Parmi les projets que le duc de Choiseul méditoit sur un objet aussi intéressant, se trouva celui par lequel il préparoit sourdement la scission de l'Amérique avec la Grande-Bretagne; car c'est se donner des forces que de diminuer celles de ses ennemis: mais sa retraite du Ministère, ainsi que celle du Duc de Praslin, ne permit pas à ces deux Ministres de réaliser ce qu'ils se proposoient de faire à ce sujet, pour l'avantage du Royaume. Ce grand œuvre étoit réservé à un moment plus heureux.

Les tableaux suivans feront connoître l'état actuel de la Colonie Française de Saint-Domingue.

ANNÉE 1788.

POPULATION.

Chefs de famille, tant blancs que Gens de couleur, donnant recensement 21,593

POPULATION BLANCHE.

| | | | |
|-----------------------|--------------------------------|--------|---|
| Hommes | 9,699 | | |
| Femmes | 3,535 | } | |
| Veuves | 947 | | |
| Garçons { | au-dessus de 12 ans | 2,401 | } |
| | au-dessous de 12 ans | 2,296 | |
| Filles... { | au-dessus de 12 ans | 1,798 | |
| | au-dessous de 12 ans | 2,181 | |
| Régisseurs | 1,269 | 27,717 | |
| Economes | 1,833 | | |
| Rafineurs | 325 | | |
| Chirurgiens | 308 | | |
| Commis | 614 | | |
| Ouvriers | 510 | | |
| Domestiques | 2 | 49,525 | |

POPULATION DES GENS DE COULEUR, LIBRES.

| | | | |
|------------------------------|--------------------------------|--------|---|
| Hommes | 3,493 | | |
| Femmes | 4,139 | } | |
| Veuves | 636 | | |
| Garçons { | au-dessus de 12 ans | 2,890 | } |
| | au-dessous de 12 ans | 2,892 | |
| Filles... { | au-dessus de 12 ans | 2,584 | |
| | au-dessous de 12 ans | 2,474 | |
| Domestiques libres | 2,700 | 21,808 | |

ESCLAVES.

| | | | |
|-------------------|---------|---|---------|
| Hommes | 174,971 | | |
| Femmes | 138,800 | } | |
| Garçons | 47,314 | | |
| Filles | 44,443 | | 405,528 |

MANUFACTURES.

| | | | |
|-------------------------|------------------------|---|-------|
| Sucrieries { | en blanc 451 | | |
| | en brut 341 | } | |
| | | | 792 |
| Indigoteries | 3,097 | } | |
| Cotonneries | 705 | | |
| Caféyères | 2,810 | | |
| Guildiveries | 173 | | 8,023 |
| Briqueteries | 33 | | |
| Tanneries | 3 | | |
| Fours à chaux | 313 | | |
| Poteries | 28 | | |
| Cacaotries | 69 | | |

C O M M E R C E

DE LA MÉTROPOLE AVEC LA COLONIE.

IMPORTATION de Marchandises françoises dans la Colonie.

| BATIMENS. | | | OBJETS D'IMPORTATION. | | P R I X moyen de vente dans la Colonie. | V A L E U R totale de chaque objet d'importation. |
|-------------------------------|--------|---------------------|--|-----------------|---|--|
| PORT d'où ils viennent. | Nombre | Port en tonn. | Quantités. | Nature. | | |
| Bordeaux. | 224 | 82,795 | 186,759 | Barils farine. | à 65 14 11 | 12,271,247 |
| La Rochel. | 5 | 1,507 | 1,366 | Biscuit. . . . | à 28 6 4 | 38,684 |
| Baïonne. | 10 | 1,675 | 3,309 ¹ / ₂ | Fromage. . . | à 65 14 1 | 217,450 |
| Nantes. | 129 | 52,081 | 2,044 | Bougie. . . . | à 294 10 6 | 602,010 |
| S. Malo. | 11 | 2,133 | 27,157 | Savon. | à 58 10 11 | 1,589,985 |
| le Croisic. | 2 | 266 | 16,896 | Chandelle. . | à 85 " 7 | 1,470,510 |
| Dunkerq. | 19 | 5,030 | 20,762 | Huile. | à 95 1 3 | 1,973,750 |
| Cherbour. | 2 | 217 | 1,359 | Suif. | à 41 " 9 | 55,770 |
| Le Havre. | 80 | 18,590 | 121,587 | Barriques Vin. | à 111 19 2 | 13,612,960 |
| Honfleur. | 3 | 620 | 7,020 | Caisses idem. | à 83 6 " | 584,770 |
| Dieppe. | 1 | 290 | 5,732 | Barr. Bierre. | à 57 5 " | 328,175 |
| Granville. | 1 | 300 | 6,174 | Paniers idem. | à 25 9 9 | 157,380 |
| Rouen. | 1 | 205 | 10,373 | Caif. liqueurs. | à 32 15 8 | 340,070 |
| Marseille. | 90 | 23,430 | 6,937 | Anc. eau d. v. | à 20 4 3 | 140,238 |
| Cete. . . | 1 | 230 | 2,284 | Anc. Vinaigre. | à 10 8 3 | 23,784 |
| Redon. | 1 | 250 | 19,457 | Pan. Anifette. | à 13 1 5 | 254,398 |
| | | | 5,999 | Légumes. . . | à 53 13 11 | 322,130 |
| | | | 14,613 | Fruits | à 21 18 7 | 320,477 |
| | | | 2,486 | Morue. | à 34 8 5 | 85,607 |
| | | | 1,308 | Poisson salé. | à 20 8 3 | 76,700 |
| | | | 17,219 | Beurre. . . . | à 95 16 7 | 1,650,150 |
| | | | 24,261 | Bœuf salé . . | à 41 2 11 | 998,300 |
| | | | 14,732 | Lard | à 74 15 2 | 1,101,395 |
| | | | 4,351 | Petit-salé. . . | à 86 10 10 | 376,560 |
| | | | 1,627 | Jambon . . . | à 108 19 11 | 177,340 |
| | | | | March. sèch. | estimées à . . | 39,008,600 |
| | | | | Articles div. | évalués à . . | 8,685,600 |
| | 580 | 189,679 | Montant général de l'Importation | | | 86,414,840 12 2 |

COMMERCE D'AFRIQUE.

Importation de Noirs dans la Colonie.

| NOMBRE des bâtimens des différens ports de la Métropole. | Leur port en tonneaux | NOMBRE des Noirs importés. | P R I X moyen. | MONTANT de la prime payée sur ceux importés aux Cayes. | M A S S E de leur valeur au prix moyen. |
|--|-----------------------|----------------------------|-----------------------|--|---|
| 98. | 40,130 | 29,506 | l. f. d. 2,099 2 1 | l. 1,377,000 | l. f. d. 61,936,190 " " |

COMMERCE ÉTRANGER

avec la Colonie.

| | B Â T I M E N S. | | | O B J E T de leur Commerce. | V A L E U R à une évaluation modérée. | T O T A U X. |
|--------------|----------------------|---------|---------------|--|---------------------------------------|-----------------|
| | Lieux d'où ils font. | Nombre. | Port en tonn. | | | |
| Importation. | des Isles étrang. | 26 | 1,684 | Tous les art. permis par l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1784. ... idem idem ... | 202,616 | l. f. d. " " |
| | des États unis. | 737 | 54,064 | | 6,612,091 | 16 3 |
| | des Col. Franç. | 36 | 2,920 | | 465,081 | 11 " |
| Exportation. | des Isles étrang. | 22 | 1,334 | ... idem ... | 129,195 | 5 " |
| | des États unis. | 699 | 51,987 | ... idem ... | 4,280,727 | 1 " |
| | des Col. Franç. | 45 | 3,475 | ... idem ... | 525,571 | 10 " |
| | | | | | | 7,279,789 7 3 |
| | | | | | | 4,935,493 16 " |

COMMERCE ESPAGNOL

avec la Colonie.

| B Â T I M E N S. | | O B J E T de leur Commerce. | T O T A U X. |
|------------------|-------------------|--|--------------|
| Nombre. | Port en tonneaux. | | |
| Importation 259 | 15,417 | Bois, mulets, piastras gourdes, animaux. March. séch. du Comm. de la Métropole. | 9,717,113 5 |
| Exportation 255 | 14,773 | | 5,587,519 " |

COMMERCE DE LA COLONIE AVEC SA MÉTROPOLE.

EXPORTATION des Denrées coloniales payant des droits d'octroi à la sortie.

| LIVRES PESANT. | NATURE DES DENRÉES. | ESTIMATION, PRIX MOYEN dans la Colonie. | V A L E U R E N A R G E N T. |
|-----------------------|------------------------|---|---------------------------------|
| | | liv. s. d. | liv. s. d. |
| 70,227,709 | Sucre terré | à 55 " " le cent. | 38,625,239 19 " |
| 93,177,512 | Sucre brut | à 33 " " le cent. | 32,612,129 4 " |
| 68,151,181 | Café | à 1 4 6 la livre. | 83,485,196 14 6 |
| 930,016 $\frac{1}{2}$ | Indigo | à 9 " " la livre. | 8,370,148 10 " |
| 6,286,126 | Coton | à 180 " " le cent. | 11,315,026 16 " |
| 5,188 $\frac{1}{2}$ | Cuir en bannettes . . | à 10 " " la bann. | 51,885 " " |
| 7,807 | Cuir tannés | à 28 " " le cuir. | 156,140 " " |
| | | | 174,615,766 3 6 |

DENRÉES COLONIALES

Ne payant aucuns droits à la sortie

On évalue l'exportation du cacao, des bois d'acajou & de cam-
pêche, du rocou, du canéfige & du caret, qui ne paient point
de droits à la sortie, à la somme de

1,200,000 " "

175,815,766 3 6

EXPORTATION DES SIROPS ET TAFIAS DE LA COLONIE,

Par les Étrangers.

| | | | |
|--------|---|---------------|---------------|
| 29,503 | Boucauts de sirop, à 120 l. le boucaut, font | 3,540,360 l.) | |
| 303 | Barriques de tafia, à 90 l. la barrique, font | 27,270 l.) | 3,567,630 " " |

EXPORTATION PAR LE COMMERCE INTERLOPE.

Les denrées qui s'écoulent par l'interlope, peuvent monter, par
estimation, à

800,000 " "

TOTAL de l'Exportation de la Colonie 180,183,396 " "

Si l'on récapitule l'importation faite ci-dessus par les navires des îles étrangères, par ceux des Etats-Unis, & par ceux des Colonies Françaises, on s'aperçoit qu'elle est de Et que l'importation des Espagnols est de

7,279,789 l. 7 s. 3 d. l. s. d.
9,717,113 s

Total de cette importation. 16,996,902 12 3. ci 16,996,902 12 3

Si d'un autre côté on rappelle ici l'exportation qu'on oppose à l'importation ci-dessus, cette exportation pour les îles étrangères, pour les Etats-Unis & pour les Colonies Françaises, n'est que de Et pour les Espagnols elle n'est que de

4,935,493 16
5,587,519

Total de cette exportation. 10,523,012 12. ci 10,523,012 12 6

D'où il résulte que les Etrangers ont, dans la balance du commerce avec la Colonie, l'avantage de Sauf 1^o. leurs frais de séjour dans les rades de la Colonie; 2^o. la commission qu'ils donnent à nos Négocians pour leurs ventes & leurs achats; 3^o. les droits d'Amirauté, d'Interprètes, &c.; 4^o. les droits d'octroi qu'ils payent en partant, ce qui diminue de beaucoup la sortie du numéraire dont il s'agit ici.

6,473,889 16 3

Après avoir vu la situation des Etrangers avec la colonie, voyons actuellement l'état de la Colonie avec sa Métropole.

La Métropole a importé, dans la Colonie, 1^o. en marchandises & denrées nationales, la somme de 2^o. Par le commerce d'Afrique.

86,414,040 12 2
61,936,190

Total de l'importation. 148,350,230 12 2

L'exportation pour la Métropole a été, 1^o. en denrées coloniales, payant l'octroi à la sortie, de la somme de 2^o. En denrées exemptes de droits, une somme évaluée à

174,615,766 3 6

1,200,000

Total de l'exportation pour la Métropole.

175,815,766 3 6. ci 175,815,766 3 6

D'où il semble que la balance du com-

merce en faveur de la Colonie, seroit de 27,265,535 11 4

Mais si l'on prélève sur cette somme
l'avantage trouvé ci-dessus, en faveur des
Etrangers, montant à 6,473,887 16 3

Alors il restera, à l'avantage de la Co-
lonie, contre tout ce qui commerce avec
elle. 20,791,648 15 1

Si telle est, pour l'année 1788, la balance du commerce en faveur de la Colonie de Saint-Domingue, pourquoi donc, en ce cas, cette Colonie est-elle actuellement (en 1789) dans la plus grande disette de numéraire? Pourquoi, d'un autre côté, toutes les ventes de Noirs n'ont-elles pas été, en 1788, soldées au comptant, en denrées coloniales? Pourquoi, dans cette année 1788, n'a-t-il pas même été payé moitié de ces ventes? Pourquoi, dans ce qui reste encore à payer de ces mêmes ventes de Noirs de 1788, & de celles des années antérieures, le commerce de France a-t-il, dans la Colonie, d'éternels débiteurs, contre lesquels il jette perpétuellement les hauts cris? Pourquoi, d'après un coup-d'œil général, apperçoit-on tous les Colons endettés du plus au moins, de mille manières différentes, sans annoncer de liquidation absolue, si ce n'est celle qu'offrent quelques individus heureux, qui ne bravent, en France, le soleil de Saint-Domingue, que parce que leurs ancêtres en ont été de pères en fils successivement la victime? Pourquoi une Métropole qui, dans son commerce avec une de ses Colonies, paroît avoir une défaveur annuelle de plus de vingt millions, n'abandonneroit-elle pas sur-le-champ cette colonie dévorante? Pourquoi, au contraire, est-il prouvé par l'expérience, infiniment supérieure à toute espèce de raisonnemens, que cette Colonie, loin de nuire ainsi à sa Métropole, en fait perpétuellement la richesse, par d'immenses productions, arrachées de la terre par ses habitans exténués? Pourquoi enfin cet apperçu de plus de vingt millions favorables à la Colonie, existe-t-il, contre tous les faits ci-dessus qui le démentent? C'est que le calcul qu'il convenoit de faire, pour comparer l'exportation coloniale à son importation, porte sur une base qui, quoique nécessaire à cette comparaison, n'en est pas moins absolument fautive, lorsqu'il s'agit de connoître au juste la véritable situation de la Colonie. Essayons donc de concilier cette richesse exportée de la Colonie, avec la gêne de ses habitans.

La colonie a deux sortes de dettes à payer, la dette coloniale faite dans la colonie, & qui s'acquitte dans la colonie; & la dette coloniale faite en France, & qui s'acquitte en France.

Quelle est, dans notre hypothèse, la dette coloniale de 1788, payable dans la colonie? C'est 148,350,230 livres 12 sols 2 deniers, provenant des marchandises européennes, & des Noirs importés dans cette même année 1788.

Quelle est actuellement la dette coloniale contractée en France, payable en France? C'est 1^o. celle contractée par cette multitude de colons qui y résident habituellement, & qui y dépensent leurs revenus coloniaux qu'on leur adresse *en nature*. 2^o. Celle faite journellement par cette autre foule de colons qui passent & repassent perpétuellement en France, & qui ne peuvent y vivre qu'avec des fonds coloniaux, adressés *en nature* à leurs correspondans.

3°. Celle contractée en France, dans les villes de commerce, par des colons résidans dans la colonie, soit pour la pension & éducation de leurs enfans en France, soit par tout autre motif, laquelle dette s'acquitte en denrées coloniales qu'on envoie *en nature* aux armateurs François.

Or, qu'on jette un instant les yeux sur la prodigieuse quantité de denrées chargées à fret, pour acquitter cette dette coloniale, contractée en France, & l'on verra qu'en 1788, il en est passé en Europe pour une somme infiniment au-dessus de ces 20 millions, prétendue balance de notre commerce colonial avec notre métropole.

S'il est passé en France, ainsi que la chose est prouvée par des faits multipliés, & qui sont de toute évidence, s'il est passé en France une quantité prodigieuse de denrées, en nature, pour acquitter, en 1788, la dette coloniale contractée dans le Royaume, alors ces denrées déjà exportées en nature n'ont donc plus existé à Saint-Domingue, pour y solder la dette coloniale contractée dans la colonie, dans la même année 1788 : cependant, dans la balance de l'importation & de l'exportation coloniales, qui a donné pour résultat plus de vingt millions en faveur de la colonie, toutes les denrées sont sentées, par notre calcul, avoir été vendues à Saint-Domingue, lorsqu'il est visible que le contraire existe. C'est donc absolument un double emploi, puisque la même denrée, n'ayant qu'une seule valeur, ne peut pas être vendue à Saint-Domingue, pour y acquitter une dette coloniale d'une espèce particulière, & être encore vendue en France, pour y acquitter une autre dette coloniale, d'une nature différente.

Inutilement, & plus fausement encore, dira-t-on que le crédit donné sur la moitié des negres vendus en 1787, a été acquitté en 1788, comme le crédit de 1788 le sera en 1789, & ainsi de suite d'années en années, parce qu'on répondra, d'après des faits constatés dans les différentes époques de l'âge des nations, qu'il est, dans la spéculation de tout commerçant, de vendre le plus cher qu'il peut; qu'en vendant fort chèrement les Noirs qu'il importe dans la colonie, & ne pouvant en être payé comptant, la cherté des ventes est balancée dans son esprit, par les termes qu'il donne pour les payemens, & par le crédit immense qu'il ouvre, à ce sujet, en faveur des colons : mais si à Saint-Domingue comme en France, il y a des terres excellentes, bonnes, médiocres & mauvaises, & si, dans la colonie, le crédit est fait à la terre & non à la personne, qui souvent n'a rien que son activité, il s'ensuit que les propriétaires des deux premières classes de terres paieront, & que les deux autres ne paieront pas; qu'ainsi, la dette coloniale doit nécessairement s'accumuler d'années en années : alors, le moment peut arriver où, après un sommeil tranquille, les armateurs de France, qui font le commerce de Guinée, essuieront un affreux réveil à Saint-Domingue. A cette époque, ils ne manqueront pas de se plaindre qu'on ne paie point dans la colonie, comme ils se plaignent aujourd'hui, pour des dettes anciennes qui ont la même source.

Cependant, la colonie de Saint-Domingue a besoin de negres nouveaux, puisque le tiers de la possession française est encore sans culture & sans valeur. L'armateur de France, en mettant à sa marchandise le prix qu'il veut, use, en cela, de la prérogative de tout vendeur; mais en général aussi, celui qui achette à crédit, prend à toute main, & si sa tête est exaltée, comme elles le sont presque toutes dans les pays chauds, alors il n'apperçoit, dans sa spé-

cultation de culture, que des succès prodigieux, une richesse immense, un acquit de ses dettes, fait aux termes convenus, un retour en Europe, & des jouissances sans fin. Malheureusement, dans ces spéculations, il y en a la majeure partie, ou qui porte à faux, par la mauvaise qualité de la terre, & mille accidens imprévus, ou dont le succès tardif, n'est le fruit que du travail forcé & successif de plusieurs générations sacrifiées.

Tous ces détails sont minutieux, sans doute; mais ils sont nécessaires pour s'assurer au juste de l'état de notre colonie, à l'égard de cette prétendue balance de commerce en sa faveur, qui n'est qu'une chimère, puisqu'au lieu d'avoir cet avantage sur la France, c'est la France au contraire qui attire à elle tous les bénéfices, d'après les principes prohibitifs qu'elle a adoptés, & qui sont constitutionnels à tous les Etats de l'Europe, pour l'administration de leurs colonies.

Quoi qu'il en soit, s'il est démontré qu'en 1788 il est sorti de France, pour être importé dans la colonie de Saint-Domingue, des marchandises européennes, pour une somme de 86,414,040 liv. 12 s. 2 d., combien de bras ces 86 millions n'ont-ils pas exercés en France? Quelle industrie n'ont-ils pas soutenue, aidée, encouragée? quelle nombreuse population ce volume de marchandises n'a-t-il pas nourrie? En un mot, quelle incroyable action & réaction n'est-il pas résulté dans toutes les classes de citoyens, les uns attachés à arracher du sein de la terre la matière première, d'autres à lui donner les formes convenables à mille ventes & reventes; d'autres enfin, à s'en charger pour en faire les transports? Et c'est le travail de 400 mille noirs à Saint-Domingue, qui offre des produits capables de payer ces 86 millions de denrées nationales; c'est ce travail de 400 mille noirs, qui, balançant ainsi dans les ventes les produits de notre métropole, entretient en France une peuplade immense d'ouvriers, qui seroient dans la misère, ou qui déserteroiient le royaume sans cet incroyable débouché.

En 1775, les denrées de toutes nos colonies importées en France, ont produit 126,378,155 liv. 18 s. 8 d. tournois.

De toutes ces denrées, il en a été consommé dans le Royaume pour la somme de 52,952,617 liv. 8 s. 9 d. & le surplus montant à 73,425,538 liv. 9 s. 11 d. a été demandé & consommé par les étrangers.

En 1785, dix ans après, les denrées de toutes nos colonies, importées dans le Royaume, ont monté à une valeur de 180,000,913 liv. tournois.

Si, à cette époque de 1785, la consommation intérieure & extérieure s'est trouvée dans la même proportion qu'en 1775, supposition que je suis obligé de faire, n'ayant pas sous les yeux les états de cette année 1785; si, dis-je, la même proportion a existé en 1775 & 1785, relativement à la consommation intérieure & extérieure, alors il faut en conclure qu'en 1785, on a consommé en France, des denrées coloniales pour une somme de 75,420,624 liv. 16 s. 3 d., & que les étrangers en ont exporté des ports du Royaume, pour 104,580,288 liv. 3 s. 9 d.

Or, jetez les yeux actuellement sur les villes maritimes de France. Trouvez-vous à la décharge de ces 180 millions de denrées coloniales, à l'achat fait par nos manufacturiers, pour cette somme de 75 millions; aux ventes faites aux étrangers, pour cette autre somme de 104 millions: ajoutez à ce mouvement général qui, non-seulement porte la vie & l'aïssance à des milliers

d'individus, mais qui arrache encore à l'étranger la solde en argent de son commerce avec nous ; ajoutez, dis-je, à ce mouvement, le tableau de l'intérieur des terres du Royaume dont j'ai parlé ci-dessus, tableau mis en action par l'envoi annuel de plus de cent millions de denrées & de marchandises nationales dans tous nos établissemens du nouveau monde, & vous concevrez alors de quelle ressource sont nos colonies, pour conserver à la France sa supériorité dans l'Europe.

(11) La France, dans l'état actuel de son commerce extérieur, a plus de marchandises à exporter, qu'elle n'a de navires exporteurs ; quelle doit donc être sa politique ? Simple & raisonnable ; elle doit dire à toutes les nations : venez chez moi ; je vends au moindre prix ; vous aurez des profits, ne fût-ce que celui du transport de mes marchandises dont vous trafiquerez par-tout ; ma marine, assez puissante pour assurer la liberté des mers, ne peut être dangereuse, parce que je me ferois tort à moi-même, en indisposant toutes les nations dont j'ai besoin, pour me débarrasser d'un superflu qui me resteroit sans elles. Cessez donc d'avoir des craintes que l'Angleterre exagère, pour que vous fermiez les yeux sur ses opérations. C'est elle, en effet, qui, ayant eu jusqu'à ce jour plus de bras exporteurs que d'objets d'exportation, veut, sur mer, continuer de tyranniser tous les peuples, d'après le souvenir sans cesse renaissant de l'empire exclusif qu'elle a perdu.

Quoi qu'il en soit, s'il n'est pas de l'intérêt de la France d'être en guerre, on peut assurer qu'aujourd'hui l'Angleterre est encore moins dans ce cas, parce qu'ayant annuellement des Indes Orientales & Occidentales, cent millions & au-delà de marchandises de plus que la France n'en retire de ses Colonies, l'esprit de conquêtes doit à la fin se taire chez les Anglois, pour faire place à l'esprit conservateur.

Au surplus, à quoi tient-il que la France ne soit dans le plus grand état de splendeur, & ne jouisse de toutes ses ressources, non pas, je le répète, pour faire une guerre mal entendue, qui lui seroit fatale, même au milieu des victoires ; mais pour empêcher qu'on ne la fasse en Europe ? A la plus simple de toutes les opérations des finances. Tant que le Gouvernement empruntera à 6, 7 & 8 pour 100 d'intérêt, tout l'argent prendra le chemin de Paris : alors, notre commerce maritime, nos arts & nos cultures, sans aliment, languiront. Si, au contraire, on veut mettre un terme aux emprunts par l'impôt, sauf les circonstances extraordinaires & imprévues ; dans ce cas, le taux de l'argent diminuera de lui-même, faute d'emprunteurs à gros intérêts, & le numéraire refluera nécessairement sur les cultures & les manufactures, ainsi que dans les ports de mer. Voulez-vous donner encore une plus grande secousse à cette partie ? Augmentez le nombre des prêteurs ; or, rien de si simple : il est de fait que notre Administration emprunte à toutes mains ; elle paie de gros intérêts qu'elle légitime, quoique souvent le capital ne soit pas engagé : cependant, par une inconséquence très-familière dans nos mœurs, il est défendu de prêter à intérêt, sans engager son capital : abrogez cette loi ; alors la conscience timorée de certains prêteurs sera en sûreté, & l'argent circulera de toutes parts. Je conçois que dans une Administration où l'État emprunte sans cesse, la loi qui existe est bonne, parce qu'elle tend à lui faire parvenir beaucoup d'argent au préjudice des particuliers emprunteurs, à qui il est défendu de payer des intérêts, & à qui conséquemment on ne prête

pas : mais si l'on substitue l'impôt à l'emprunt , dans ce cas , la loi est mauvaise , puisqu'elle fait dormir l'argent , sans lui permettre de circuler.

L'armateur de France , qui , dans l'état actuel d'emprunts royaux , est obligé d'emprunter lui-même à six pour cent , lorsque celui de Londres n'emprunte qu'à trois pour cent d'intérêt ; l'Armateur de France , disons-nous , a déjà , toutes choses égales d'ailleurs , une perte réelle de trois pour cent , avant de sortir du port , lorsque cette perte du François prépare un véritable bénéfice pour l'Anglois. Qu'on juge , par cela seul , de quel côté doit être la supériorité dans les ventes , lorsque les deux navires de ces Armateurs rivaux arrivent en même temps , avec les mêmes marchandises , dans un des ports de l'Europe , pour en trafiquer concurremment.

Je le dirai toujours avec un sentiment intime de confiance qui me presse : impôts en France & point d'emprunts ; voilà la source de la fortune publique , sur-tout si l'impôt , frappant sur les superfluités & ménageant les terres , puisqu'on veut avoir le pain à bas prix , offre , après les charges de l'Etat remplies , la perspective d'un amortissement annuel de la dette nationale. Cette opération est seule capable de relever les cultures , par des prêts à faible intérêt , de nourrir notre industrie , d'étendre notre commerce , d'avoir des Matelots , conséquemment des forces navales , qui , en défendant sur mer toutes les nations commerçantes , parce qu'il est essentiellement de l'intérêt de la France de le faire , en imposeront à l'Anglois , & le mettront à sa place.

O Pitt ! fils d'un grand homme , mais plus grand homme encore que ton père , tu ne conseilleras point la guerre à ton Roi , malgré les préparatifs hostiles que je découvre de toutes parts , parce que ton pays , je le répète , a plus à perdre actuellement qu'il ne peut espérer de gagner. Mais si tu prends le parti contraire , souviens-toi que l'espèce de convulsion où se trouve la France aujourd'hui , se changeroit sur-le-champ dans une énergie nationale , qui te donneroit des regrets.

(12) L'invasion des Anglois dans le Bengale , posant des sentinelles à la porte du Palais de Delhy , est digne du siècle où les Cortès & les Pizarre , avec une poignée d'Espagnols , asservissoient les deux plus grands Empires du monde.

Maître absolu de l'Indostan , l'Anglois n'offrira jamais , dans cette partie , qu'une protection nulle & dédaigneuse à ses alliés , & traitera en temps de paix , avec une hauteur insultante , ceux qu'il regarde comme ses ennemis.

Ainsi la Hollande , qui fait en Europe le grand transport de nos marchandises , & qui , sous cet aspect , a tant d'intérêt à l'alliance d'une Nation amie , dont elle doit tout espérer ; la Hollande ne se détache de nous aujourd'hui , que pour se précipiter dans les bras d'une puissance , dont la population répandue sur mer , comme la sienne , ne lui offre qu'une rivale jalouse du moindre de ses succès.

Beaucoup d'or engorgé en Hollande , & repoussé dès-lors par un petit territoire qui n'en peut faire usage , jeté sans prudence & avec profusion chez une Nation qui en abuse , pour tyranniser ses prêteurs ; d'un autre côté , cette République , toujours en alarme , quand on lui fait entendre que son débiteur est en péril ; sa liberté publique sacrifiée à un véritable maître , sous un titre plus modeste ; une foule enfin de causes morales , qui , quoique souvent contraires aux vues d'une saine politique , n'en président pas moins à

la destinée des Empires , tel est le point-de-vue actuel de la Hollande. Quelle peut donc être son existence dans l'Inde ? Celle d'un esclave qui baise les fers dont un maître impérieux le charge ; celle d'une Nation mal-conseillée , qui , à la première guerre contre la France , risque une invasion dans le centre de ses possessions européennes.

La Prusse , qui depuis vingt ans jette les yeux sur Dantzick , & qui finira par s'en emparer , si , en se mettant en mesure pour guerroyer encore , elle peut éviter le coup de ciseau qui menace le long ruban de ses possessions ; la Prusse , toute amie qu'elle paroisse de la Grande-Bretagne , n'aura jamais dans l'Inde , avec sa compagnie d'Embden , qu'un commerce écrasé par des marchands Anglois , qui ne lui laisseront que des rebuts.

Tel sera encore , dans l'Indostan , le sort des compagnies commerçantes de la Suède , du Danemarck & d'Ostende. Ce sont des filets d'eau , qui se mêlant au courant d'un grand fleuve , sont entraînés , & disparaissent dans un gouffre qui les dévore.

Quelle puissance que celle dont la tête est appuyée sur la mer Baltique , qui étend un bras sur Archangel , l'autre sur un Peuple à qui elle donne des Rois , & qui pose ses pieds sur Azof & sur Astrakan ! Azof , placé sur la Mer Noire , dans la latitude du centre de la France , peut devenir un jour un grand entrepôt du commerce de l'Asie : mais que d'obstacles à vaincre ! Se maintenir dans la Crimée & le Kuban ; s'emparer de la langue de terre , entre la Mer Noire & la mer Caspienne ; familiariser sa navigation sur cette dernière mer ; se ménager des intelligences amicales dans la Perse ; & qu'est-ce encore que tout cela ? Rien , si la Russie ne donne pas des besoins aux Tartares errans de la Crimée & du Kuban , parce que sans besoins , point d'industrie , & sans industrie point de commerce. Quoi qu'il en soit , ce beau rêve , jusqu'à ce qu'il se réalise , éloignera toujours la marine russe des mers de l'Indostan.

L'Espagne & le Portugal régorgant de terres immenses , sans population relative pour les défendre , ne peuvent avoir qu'un besoin , celui de conserver & de peupler , deux enfans de la paix. Pour se procurer cette paix précieuse , elles feront sans cesse armées dans leurs ports , présentant à l'inquiétude angloise , un front toujours menaçant ; autrement leurs possessions lointaines s'ouvrant de toutes parts , & leur commerce des deux Indes est envahi.

L'Anglois a le génie commerçant , le Hollandois , l'esprit mercantile , le François n'a ni l'un ni l'autre. Pourquoi ces différences ? Vous en trouverez le motif dans le physique & le moral de ces trois peuples.

Si l'Anglois ressemble à ces riches propriétaires qui ont de grandes vues , pour l'agrandissement encore de leurs vastes domaines , le Hollandois , forcé par le peu d'étendue de son sol , à n'occuper originairement son industrie que sur le produit des autres , a pris naturellement , & sans s'en appercevoir , le caractère de ces fermiers , qui , n'ayant en propre que leurs charrues , vont terre à terre , n'ont que des vues circonscrites , & se contentent de petits profits.

Le François aussi actif , mais moins patient & plus inconstant que les deux autres ; moins inventeur que l'Anglois , mais perfectionnant mieux ; n'ayant que deux aspects sur la mer , lorsque le territoire de l'un en est sorti , lorsque celui de l'autre en est environné ; esclave , par sa population enfoncée dans les terres , d'une opinion sédentaire , diamétralement opposée à celle de l'Angleterre & de la Hollande dont la population , habituée sur des côtes , ne

respire que pour les voyages de long cours ; le François ne travaillant que sur ses produits , sans contrariétés & sans émulation , lorsque ses deux rivaux , parcourant les quatre parties du monde , sont sans cesse forcés de vaincre l'industrie des autres nations , par une industrie plus grande encore ; le François enfin , placé sous un ciel plus serein que le climat nébuleux d'Amsterdam & de Londres , a pris , dans son caractère & dans ses mœurs , toute la douceur & la légèreté de l'air qu'il respire. Environné de marchandises & de denrées de toute espèce , son système économique met encore trop d'entraves à leur débouché : son commerce maritime , hérissé de formalités rebutantes , pêche par un point essentiel , le défaut de liberté ; ses provinces intérieures , étrangères entr'elles , sur plusieurs objets de circulation , sont exposées à des gênes qui fatiguent l'industrie : en un mot , ses cultures négligées , faute de numéraire , refluant sur elles , pour les pousser à toute leur valeur , sont restreintes dans leurs produits ; or , les produits restreints , la population s'arrête , ou prend peu d'accroissement : alors cette population trop au large , dans le grand espace où la nature l'a placée , n'a point cette inquiétude commerçante qui pousse vers les côtes des individus trop à la gêne dans l'intérieur des terres , inquiétude néanmoins sans laquelle point de grand commerce maritime , point de supériorité sur les mers.

Quoi qu'il en soit , le François , malgré ses derniers avantages dans l'Inde , réduit , pour ainsi dire , aujourd'hui à de simples comptoirs de marchands dans cette partie du monde , le François n'oubliera pas que c'est là où il faut frapper l'Angleterre , & que nos intelligences en temps de paix avec les naturels du pays , ne doivent avoir pour but qu'un soulèvement universel , si la guerre se déclare.

A quoi tient donc actuellement la grandeur de l'Angleterre ? A la possession de l'Inde , dont la conservation affoiblit perpétuellement sa population par des recrues journalières , qui vont s'éteindre dans l'opulence & la mollesse ; à la possession de l'Inde , dont les marchandises à bas prix écrasent les manufactures Angloises , & en font désertter les ouvriers ; à la possession de l'Inde , dont la distance excessive entr'elle & sa métropole n'admet , en temps de guerre , que des secours lents & souvent interceptés ; à la possession de l'Inde qui , à raison des obstacles physiques provenans des distances , offre un volume d'or en marchandises de plus de deux cent millions par an , aux peuples belliqueux qui se jeteront sur elle. Nations de l'Europe , je vous dénonce les Indes , & vous les indique , sur-tout aux attéragés des îles Britanniques , dans vos premières hostilités.

C'est cependant cette possession chargée d'un peuple immense , foulé & mécontent , toujours prête à s'échapper des mains de l'Angleterre , qui ne la conserve dans ce moment , qu'avec 10,000 hommes de troupes angloises , & 60,000 Cypayes ; c'est cette possession qui ouvre à la Grande-Bretagne un crédit énorme , dont le gage se trouve dans des produits plus énormes encore : c'est ensuite sur ce crédit qu'est fondée une Marine formidable , qui , malgré la défection d'une partie des possessions Britanniques dans la dernière guerre , donne encore à l'Angleterre ce ton menaçant qui humilie toutes les nations. Arrachez la clef de l'édifice , en détachant de l'alliance Angloise ces Marates guerriers , & ces 60,000 Cypayes , qui , tout indolens qu'ils sont , en imposent par le nombre ; que réunis à leurs frères , & soutenus par une diversion Européenne , ils frappent le colosse : alors la

source des richesses tarit ; le crédit tombe : la Marine Angloise n'offre qu'une tête monstrueuse sans proportion avec le corps qui la porte ; la dette nationale est une plaie profonde, sans espoir de guérison : des mouvemens convulsifs s'emparent du corps malade ; & l'Anglois, toujours extrême dans ses vues ; qui, dans les guerres de la Rose-Rouge & de la Rose-Blanche, mit alternativement les Yorks & les Lancastres sur des trônes ensanglantés ; qui fut esclave sous Henri VIII ; qui reprit sa liberté sous Jacques II ; qui en trafique aujourd'hui en détail, par ses représentans ; qui veut, enfin, avec des ressorts sans cesse tendus, au-delà des forces d'une population bornée, anéantir le commerce de tous les peuples, par cette chimère de l'empire des mers qui lui échappe au moindre réveil des Nations ; & l'Anglois, disons-nous, toujours extrême dans ses vues, mais toujours en possession de donner de grands spectacles à l'univers, n'en jouera pas moins encore, sous un autre costume, un rôle extraordinaire sur la scène du monde.

Qu'il me soit permis de terminer cet article par une réflexion tant sur les établissemens coloniaux de la France & de l'Angleterre, que sur leurs guerres respectives. Cette réflexion me paroît offrir un aperçu frappant du caractère des deux peuples.

L'Anglois veut-il fonder des colonies dans le continent de l'Amérique ? Emporté par le génie commerçant, il se jette sur les côtes de l'Acadie, s'établit à Boston, fonde Philadelphie, arrive à Charleston, & s'arrête aux frontières de la Louisiane ; toujours sur des côtes, il ne veut pas perdre la vue de la mer un seul instant. Que fait au contraire le François ? Dirigé par un esprit cultivateur, il s'enfonce dans le fleuve Saint-Laurent, établit le Canada ; & poursuivant sa recherche dans l'intérieur des terres, il fonde, dans la Louisiane, la nouvelle Orléans, à plus de trente lieues de la côte : il semble, à sa conduite, qu'il ne peut être trop loin d'un élément, que les deux tiers de sa population Européenne redoute, parce qu'ils ne l'ont jamais vu.

Voulez-vous ensuite jeter les yeux sur les guerres maritimes des deux peuples ? L'Angleterre, toujours fidelle à la mer, qui est son élément, se met, au commencement d'une guerre, à l'affût sur toutes nos côtes, dévalise tous nos marchands, & s'empare de nos matelots qui recrutent perpétuellement ses flottes. Souveraine alors sur mer par l'impuissance où elle nous met, elle attaque sans crainte, & prend successivement toutes nos petites Antilles ; elle s'empare de l'île Royale & du Canada dans le Nord de l'Amérique, du Sénégal en Afrique, de Pondichery dans l'Inde, & de Belle-île en Europe. Que fait-elle ensuite ? Elle insulte nos propres côtes, en jetant des bombes au Havre, & descendant à Saint-Cast ; enfin, une paix désastreuse pour nous lui assure une grande partie de ses conquêtes, & c'est une peuplade de dix millions d'ames, qui vient outrager ainsi vingt-quatre millions d'hommes !

Voyons maintenant ce que fait la France dans un commencement d'hostilités. Toujours séduite par un esprit territorial, son plus grand ennemi dans une guerre de mer, elle se joint à l'Espagne, établit une station pour réduire Gibraltar, & s'emparer de Mahon ; elle prend aux Anglois le Sénégal & la Grenade, Saint-Vincent & Tabago, la Dominique & Saint-Christophe, & se replie enfin, avec les Espagnols, sur Penfacola qu'ils enlèvent. Que résulte-t-il de tant de gloire ? Rien autre chose, sinon que la France, qui s'est

emparée des terres de son ennemie, & qui lui a laissé ses matelots, perd une bataille qui l'épuise, & est forcée de rendre presque toutes ses conquêtes, à la paix.

Guerriers François & Espagnols, entourez au moment des premières hostilités les îles Britanniques, avec des vaisseaux grandement pourvus d'hommes & de munitions de toute espèce; car jamais vous n'êtes plus forts qu'au commencement d'une guerre, & jamais l'Angleterre n'est plus foible qu'à cette époque, parce que sa population marinière, égrainée sur la surface des mers, n'est point encore au centre, & peut être détruite en détail, avant d'y parvenir. Maîtres ainsi en grande partie des matelots Anglois, & ayant parfaitement les vôtres, car c'est un point capital, les Colonies Britanniques sont à vous. Ce sera le moment alors d'aller prendre Gibraltar à Portsmouth, & d'insulter cette tour de Londres qui retient encore les archives de la France, comme un trophée de son antique grandeur, & une insulte éternelle faite à nos armes.

(13) Après avoir gouverné les îles du vent pendant près de sept années, le Comte d'Ennery revint en France en 1771, jouissant de toute sa réputation; elle étoit au plus haut degré; il s'en servoit sans ménagement, pour solliciter des avantages en faveur des Colonies; il frémit un jour, en apprenant qu'elles alloient être plongées dans le désordre, par des loix mal conçues, & contraires à leur constitution physique, morale, civile & politique. Il se transporte sur-le-champ à Versailles; d'abord, il combat le nouveau système avec toute les armes de la raison; mais n'ayant pu persuader le Ministre, dont on avoit sans doute surpris la religion, il s'abandonna à toute l'énergie de son caractère, & en imposa tellement par sa véhémence, que tout fut suspendu, & est resté depuis sans exécution.

Maréchal-de-Camp, Inspecteur-général d'Infanterie, & Grand' Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, il ne paroïssoit, dans ses terres, que comme un ange de paix, réglant tous les différends de ses vassaux. Rien n'étoit étranger à ses connoissances: ayant occupé près de sept années, comme gouverneur, la première place dans les Conseils-supérieurs des îles du vent, on l'y vit souvent opiner avec autant de sagacité que le plus habile Jurisconsulte.

Un jour qu'il étoit à Ennery, on lui fit observer que les terres de ses voisins, à l'exception de la sienne, étoient augmentées d'un tiers: *J'en conviens*, dit-il; *mais j'ai de bons, d'anciens fermiers; ils m'aiment; je veux qu'ils s'enrichissent avec moi.* Un autre fois, on l'engageoit à embellir ce même Marquisat d'Ennery, sa terre favorite: *laissez-moi mon économie*, répondoit-il; *elle conserve l'honneur, la force & l'obligeance.* C'étoit toujours, en toutes choses, le même fonds de caractère, franchise, bonté & fermeté; & malgré la rigidité de ses principes, il étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'amis; & pourquoi? Parce que son cœur étoit tendre, sensible & juste, & qu'il étoit lui-même un ami véritable, plein de chaleur pour défendre les intérêts, non-seulement de ceux qu'il aimoit, mais encore de ceux en qui il reconnoissoit le bon droit: il semble que, dans ces momens, c'étoit un besoin de son ame qu'il satisfaisoit.

Sans aucune prétention, il avoit de la simplicité, de la négligence, & même une sorte d'abandon dans ses manières; il avoit même quelquefois

une explosion de gaieté si naturelle, qu'on pouvoit à peine concevoir que ce fut le même homme qui, d'un regard sévère, savoit si bien en imposer. Il passoit ainsi ses-jours dans le sein de l'amitié, en les marquant par des actes perpétuels de bienfaisance envers tout ce qui l'environnoit, lorsqu'en 1775, un ordre l'appelle à Versailles : il est introduit dans le cabinet du Roi ; c'est son Souverain lui-même qui le presse d'aller gouverner l'île de Saint-Domingue. Le Comte d'Ennery a publié qu'il fut frappé des questions importantes que lui fit le Roi, qui, quoique très-jeune alors, l'étonna par un désir ardent de s'instruire, & la droiture de ses intentions. La santé du Comte d'Ennery ayant été altérée par son séjour dans les Colonies, Sa Majesté se borna à lui demander une seule année de service à Saint-Domingue ; il partit, laissant dans les larmes tout ce qu'il avoit de plus cher au monde.

(14) Les désastres du tremblement de terre du 3 Juin 1770 étoient encore sensibles à Saint-Domingue, lorsque le Comte d'Ennery y arriva. Suivant lui, *administration & action* étoient synonymes ; aussi le prouva-t-il sur-le-champ. Il trouva heureusement, dans M. de Vaivre, alors Intendant de la Colonie, un collègue parfaitement disposé, par son mérite personnel, à adopter toutes ses vues d'ordre public & de bienfaisance.

Les Eglises détruites, n'étoient point encore réparées ; il ne dit qu'un mot ; toutes les Paroisses s'assembloient ; les entreprises de nouvelles constructions sont publiées ; on met la main à l'œuvre, & déjà les édifices s'élèvent de toutes parts.

Il fit, de concert avec M. de Vaivre, une Ordonnance pour l'entretien des chemins de la Colonie, & la facilité des communications ; une autre Ordonnance, concernant les quais & remblais de la ville du Port-au-Prince, qui étoit un cloaque en plusieurs endroits, & à qui il rendit ainsi la salubrité ; une taxe graduelle pour fixer le prix du pain, à raison de la quantité de farines importées, objet qui, tout essentiel qu'il est, avoit toujours été négligé jusqu'alors. Facile sur le don de la liberté, faveur qu'il regardoit comme essentielle à accorder sur la demande des maîtres, il n'oublia pas, d'un autre côté, de mettre de l'ordre dans la reddition des comptes de libertés, susceptibles d'être taxées : il voulut même écarter de ces comptes toute espèce de mystère, en faisant partager leur arrêté aux deux premiers Magistrats de la Cour supérieure ; il fit encore, avec son collègue, un règlement pour fixer les frais de justice ; un autre, tendant à pourvoir à la subsistance des esclaves, afin de renouveler sur cet article la population, & régénérer la Colonie, sans le secours de la traite en Afrique ; enfin, terminant le célèbre différend entre la France & l'Espagne, relativement aux limites de leurs possessions respectives, il assura définitivement à la Couronne, la propriété d'une partie de l'île, propriété qui n'avoit jamais été solennellement reconnue par l'Espagne. Par-tout où il se portoit, les choses changeoient de face : c'étoit, en quelque sorte, un feu roulant qui purifioit tout ce qui se trouvoit sur son passage. C'est ainsi que s'écoula, avec une activité sans exemple, l'année qu'il avoit promis de passer à Saint-Domingue.

(15) M. le Comte de la Luzerne gouvernoit Saint-Domingue, lorsque son mérite détermina le Roi à lui confier la place de Secrétaire d'Etat de la Marine. La modestie de ce Ministre m'impose silence ; je ne puis toutefois me refuser

à cette vérité : quand la probité est assise à côté du trône, les peuples sont en sûreté.

(16) A l'expiration d'une année de séjour à Saint-Domingue, le Comte d'Ennery étoit près de s'embarquer pour repasser en France, lorsque M. de Sartine, alors Ministre de la Marine, lui annonça une lettre du Roi. A cette époque, l'Europe & l'Amérique éprouvoient une commotion générale. L'Angleterre avoit mis tant de hauteur dans ses procédés sur mer envers les nations, que toutes s'accordèrent, en quelque sorte, pour favoriser l'insurrection de l'Amérique contre la métropole angloise. Comme la France, par son alliance avec les Etats-Unis, devoit jouer un des principaux rôles dans cette grande querelle, le Comte d'Ennery fut indiqué à Sa Majesté, non-seulement comme un homme essentiel, pour conserver la colonie de Saint-Domingue, mais encore pour faire trembler les Anglois jusque dans leurs possessions. Le Roi se détermina donc à lui écrire de sa propre main : la lettre lui parvint à Saint-Domingue; elle est conçue en ces termes :

Verfailles, le 18 Mai 1776.

« Je n'ai point oublié, Monsieur, les sacrifices que vous m'avez faits,
 » ni les engagemens que j'ai pris avec vous : je ne vous saurai pas mau-
 » vais gré d'user de la liberté que vous avez de revenir; mais les circon-
 » stances actuelles exigeroient que votre séjour à Saint-Domingue fût pro-
 » longé. Votre réputation seule m'y servira beaucoup. En conséquence, &
 » pour vous donner une marque de la satisfaction que j'ai de votre admi-
 » nistration dans les colonies, j'ai ordonné qu'on vous expédiât les pouvoirs
 » de Lieutenant-Général, en vous assurant que personne ne prendra rang
 » sur vous. J'attends encore de votre zèle le sacrifice d'une année, très-sûr
 » que vous prolongeriez au-delà votre séjour, si, à cette époque, la sû-
 » reté de mes possessions l'exige. Je vous permets, je vous ordonne
 » même de vous y refuser, si votre santé s'opposoit à vos efforts. Je
 » charge M. de Sartine de vous faire connoître plus particulièrement mes
 » intentions. »

Signé, LOUIS.

» Sur l'adresse, est écrit de la main du Roi :

A MONSIEUR D'ENNERY. »

Voici la réponse du Comte d'Ennery au Roi.

S I R E,

» Je serois indigne d'être François & de servir Votre Majesté, si j'hésitois un
 » moment à prolonger mon séjour à Saint-Domingue, puisqu'elle daigne le croire
 » utile à son service.

» J'ai versé des larmes en lisant la lettre dont Votre Majesté m'a honoré,
 » Il n'existe pas de termes assez forts pour exprimer à Votre Majesté, l'é-
 » tendue de la reconnaissance que ses bontés infinies & son humanité ont
 » profondément gravée dans mon cœur. Avec une telle lettre, SIRE, l'homme
 » le plus médiocre est élevé au-dessus de lui-même. J'oublie tout, femme,
 » enfans, amis, & je ne regretterai même pas la vie, si je la perds en servant
 » le meilleur des maîtres.

» Votre Majesté, en me donnant le grade de Lieutenant-Général, m'a ré-

» compensé au-delà de ce que j'ai pu mériter ; & je suis trop vrai , pour
 » ne pas faire observer à Votre Majesté , que je passe sur plusieurs de mes cama-
 » rades , qui l'ont servie à la guerre avec bien plus d'utilité & de distinction
 » que moi.

» Je resterai , SIRE , à Saint-Domingue , un an & tout le temps que
 » Votre Majesté le jugera nécessaire à son service ; mais je la supplie de me
 » permettre de retourner en France , aussitôt que ses Colonies ne seront plus
 » menacées.

» Je promets à Votre Majesté , zèle & courage ; je saurai périr , si besoin
 » est , à la tête de la poignée de soldats qu'elle m'a confiée ; mais je la
 » supplie d'observer que j'ai présentement quatre mille hommes de trou-
 » pes , dont trois mille sont sous les armes pour défendre l'immense possession
 » de Saint-Domingue : je ne puis donc répondre que de ma bonne vo-
 » lonté. »

C'est ainsi que s'exprimoit le Comte d'Ennery ; mais joignant aussitôt l'action aux promesses , il visita sur-le-champ les côtes de la partie du Nord de Saint-Domingue ; revient dans l'Ouest , qu'il examine avec soin ; repart de suite pour la bande du Sud ; remarque les endroits foibles ; combine par-tout des dispositions de défense ; & , malgré le petit nombre de ses troupes , il se nourrit même du projet d'attaquer. Son corps robuste , mais exténué de fatigue , par une marche forcée , sur deux cents lieues de pays qu'il venoit de parcourir , étoit en quelque sorte , calciné par ce soleil de la zone torride , que personne n'affronte impunément.

En arrivant au Port-au-Prince , la fièvre le saisit ; deux médecins s'emparent du malade : mais tous deux , ennemis depuis long-temps , se trouvent perpétuellement divisés d'opinion dans le traitement ; la fièvre devient maligne ; & , suivant un usage qui n'est que trop général , plus un malade est précieux à conserver , plus on entasse , pour le soulager , remèdes sur remèdes , ce qui opère presque toujours un effet contraire à celui qu'on desire.

Le Comte d'Ennery vit arriver la mort sans la braver ni la craindre ; lorsqu'il se crut sans espoir , il écrivit au Roi pour lui annoncer le dévouement complet d'une vie toute entière à son service ; il succomba peu de jours après , dans la quarante-cinquième année de son âge , le 13 Décembre 1776 , à neuf heures & demie du matin , après dix-sept jours de maladie.

Le coup de canon qui annonça le moment de son trépas , fit sur le Conseil-supérieur du Port-au-Prince , alors en séance , l'effet douloureux que j'ai rendu avec la plus grande vérité dans l'éloge funèbre. Le lendemain des obsèques , ce même Conseil s'assemble ; les Administrateurs sont invités à la séance , & s'y rendent ; on délibère d'ériger , aux frais de la caisse publique , un mausolée à la mémoire du Comte d'Ennery : le vœu étoit général ; mais il falloit un ordre du Roi , pour donner la sanction nécessaire à cet acte inusité de la reconnaissance universelle ; cet ordre arriva.

D'un autre côté , deux oraisons funèbres de ce Gouverneur furent prononcées dans la ville du Cap , l'une par l'Abbé de Pradine , Vicaire-Général en Corse , & l'autre par le Préfet apostolique.

A la Martinique , lorsqu'on apprit la perte que les Colonies avoient

faite, de leur plus zélé défenseur, l'affliction fut universelle. La noblesse s'assembla aussitôt ; elle arrêta de faire célébrer un service solennel : tous les corps y furent invités ; & le panégyrique d'un homme qui étoit si cher à cette Colonie, fut prononcé par le Supérieur-général de la Mission, résidant dans l'île ; enfin, chose unique dans nos mœurs, Sa Majesté elle-même, onze ans après la mort du Comte d'Ennery, temps nécessaire pour apprécier la vie d'un homme qui a joué un rôle public ; Sa Majesté elle-même a ordonné un service pour le repos de l'âme de ce gouverneur ; Elle a voulu que tous les Corps & les personnes notables y assistassent, & qu'un éloge funèbre fût ensuite prononcé par son Procureur-Général, dans le temple même de la Justice.

D'après les dernières volontés du Comte d'Ennery, ses entrailles ont été placées dans l'endroit de l'Eglise du Cap François, où repose le corps du Vicomte de Belzunce, ancien Gouverneur de Saint-Domingue, son intime ami. Son cœur a été transporté en France, dans la chapelle de sa terre d'Ennery, & son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse du Port-au-Prince, où se trouve une chapelle, dans laquelle a été construit le mausolée en marbre blanc, qu'on lui a érigé : voilà ce qui reste de cet homme extraordinaire, dont le souvenir précieux se perpétuera à jamais dans nos établissemens coloniaux.

Ombre du Comte d'Ennery ! si ta cendre inanimée étoit encore susceptible de quelque sensation, quelle seroit ta jouissance ! lorsque rayé du livre des vivans, tu n'es plus qu'un peu de poussière, & que toutes craintes & toutes espérances sont évanouies, parce qu'on n'attend plus rien de toi, c'est le moment que l'on choisit pour rendre à ta vie publique un hommage éclatant. Une grande Colonie t'élève un monument pour perpétuer sa douleur & son deuil ; les autres Colonies partagent son affliction, sa reconnaissance & ses regrets ; tous les temples retentissent de ton éloge, & le Roi lui-même ne regarde point au-dessous de lui, de célébrer ta mémoire : puisse sa bienveillance, réunie à sa justice, combler l'espérance de toutes les Colonies, en leur offrant ton image dans ce séjour de grandeur & de paix, où le recueillement éternel des grands hommes qui l'habite, inspire à l'être même le plus pervers, un sentiment profond d'amour national, d'élévation & d'attendrissement, d'admiration & de vertu !

Fin de l'Eloge funèbre du Comte D'ENNERY.

RÉFORME

CARTE DE LA PARTIE FRANÇAISE DE L'ISLE DE S^T. DOMINGUE,

où sont marqués les Chef-lieux des dix Sénéchaussées et dix Amirautés
de cette Colonie,

Echelle de 20 Lieues.

